

# CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(quatrième période 1849-1855)

## ESSOR DE LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR

Depuis le mois d'octobre 1849 à l'année 1855, dans sa *Correspondance*, saint Michel Garicoïts, sans que le directeur s'efface, se présente surtout comme un homme d'action au milieu de ses œuvres.

Aux âmes qui gravitent dans sa lumière, il continue à donner sa direction spirituelle. Il presse Mademoiselle de Bonnezaze d'aimer sa vocation de Fille de la Charité<sup>1</sup>. Il signifie à M. Miégevillle que sa place est à Garaison<sup>2</sup>. Pour un ecclésiastique, il cherche une position sans danger<sup>3</sup>.

Les Filles de la Croix bénéficient toujours d'un intérêt, qu'il ne cache point<sup>4</sup>. Il leur montre le bonheur de leur état, loin des tentations, jusque dans les paroisses sans prêtre et sans messe<sup>5</sup>. Il les délivre d'inutiles retours sur la vie passée, les forme à la charité, à l'amour de la croix, au détachement de tout, même de la famille<sup>6</sup>. Il les exhorte à la communion fréquente, à des relations aisées et confiantes avec Dieu et ses représentants, dans un acte incessant d'offrande<sup>7</sup>. Aux supérieures, il inspire un sentiment surnaturel de leur charge<sup>8</sup>.

Souvent dans ces pages de direction, se glisse un détail (tableau des résidences, lessive à vapeur)<sup>9</sup> qui rappelle que saint Michel gouverne une Société en pleine expansion, comme l'a noté l'évêque de Nantes<sup>10</sup>. Un peu aux dépens de l'aumônerie d'Igon, il est retenu à Bétharram<sup>11</sup>.

Sans jamais prendre le ton des lettres d'affaires (il n'y en a guère qu'une)<sup>12</sup>, sa correspondance enregistre les divers événements et situations, auxquels il est aux prises. Il en est d'assez ordinaires : aménagement de la maison-mère, organisation de prédications, appels aux postulants<sup>13</sup>. De nouvelles tâches le réclament. Après dix longues années d'épiscopat, un revirement favorable s'est opéré chez Mgr Lacroix. L'évêque de Bayonne consent maintenant à seconder le fondateur<sup>14</sup>. Mais tout reste soumis à l'approbation épiscopale : travail des Missions, admission des postulants, fusion de Bétharram avec la Société de Sainte-Croix<sup>15</sup>. Selon ses volontés, s'ouvrent les écoles primaires d'Orthez et d'Asson<sup>16</sup>, les collèges de Mauléon et de Moncade<sup>17</sup>, avec les résidences de Pau et de Sarrance, et bientôt celles d'Oloron<sup>18</sup>. L'Amérique offre ses immenses champs d'apostolat<sup>19</sup>.

Saint Michel suit avec une sollicitude extrême le développement des œuvres. Aux hommes qui s'y dévouent, il présente le portrait du religieux bétharramite accompli<sup>20</sup>. Sans rien négliger pour l'essor de ces entreprises<sup>21</sup>, il veille surtout à leur esprit, dans le cadre de la loi d'amour et d'obéissance<sup>22</sup>, par des exhortations spirituelles<sup>23</sup> et des directives aux supérieurs<sup>24</sup>.

Son activité l'épuise vite. Une congestion cérébrale l'abat soudain, et l'oblige à prendre quelque repos au château de Balliencourt à Valenciennes<sup>25</sup>.

63. - A Mgr Lacroix<sup>26</sup>, évêque de Bayonne.

Autographe de Bétharram ; c'est une minute inachevée.

[Avant novembre 1849.]

Monseigneur,

Si malgré la distance où il se trouve du sacerdoce, j'ose solliciter l'admission de M. X...<sup>27</sup> dans votre famille de Bétharram, c'est sans aucune volonté propre, uniquement pour obéir au cri de ma conscience.

Je n'ai pas oublié, je n'oublierai jamais, ces paroles sorties de votre cœur d'Evêque, que vous me fîtes l'amitié de m'adresser, il y a déjà longtemps : « Il nous faudrait des sujets... Vous ne priez pas assez... Priez donc pour que Dieu nous envoie des sujets. »

Ce même désir vous me l'avez manifesté plusieurs fois, toujours avec la même ardeur de voir s'accroître votre œuvre, et particulièrement une fois à Bayonne, me disant : « Je vous accorderai tous les sujets qui voudraient s'attacher à l'œuvre de Bétharram ; ils y feraient leur cours de théologie ; je l'abrégerais même en leur faveur. » Naguère encore à Bétharram, Votre Grandeur a daigné manifester les mêmes sentiments avec la même effusion du cœur relativement à tous ceux qui voudraient être de la famille.

Voilà, Monseigneur, un plan, auquel j'avais songé autrefois il est vrai, comme un moyen propre à cultiver les vocations, et surtout à former de bonne heure des sujets à l'Esprit de la Société, qui est un esprit spécial d'humilité et de charité, d'obéissance et de dévouement (Constitutions de la Société, art. 2).<sup>28</sup> Mais je ne m'y étais pas arrêté pour le proposer à Votre Grandeur, et je l'avais même entièrement perdu de vue depuis le commencement de l'entreprise de M. Menjoulet.<sup>29</sup>

Quand je vis ce même plan conçu et projeté par Votre Grandeur, je ne pus m'empêcher de le regarder comme providentiel ; je me suis disposé à l'exécuter, lorsque Dieu m'en fournirait l'occasion.

L'occasion ne tarda pas à se présenter; quelques sujets s'offrirent ; je ne les proposai à Votre Grandeur qu'après avoir examiné leur attrait dans une retraite et avoir pris des renseignements convenables. Ainsi MM. Serres<sup>30</sup> et Mazéris<sup>31</sup> furent reçus avec votre approbation.

.....

64. - A Mgr Lacroix<sup>32</sup>, évêque de Bayonne.

Autographe de Bétharram, grand format, deux pages écrites en calligraphie.

Monseigneur,

Conformément aux intentions de Votre Grandeur, M. Hayet<sup>33</sup> a fait le voyage de Mauléon<sup>34</sup>, d'où il est revenu cette semaine. Il attend incessamment le dossier qu'il va se hâter d'adresser à M. le Recteur<sup>35</sup>. On voudrait qu'il pût y joindre une lettre que Votre Grandeur aurait eu la bonté de promettre aux Messieurs de Mauléon<sup>36</sup>.

A peine le trousseau de MM. Barbé<sup>37</sup> et Espagnolle<sup>38</sup> et celui des frères<sup>39</sup> a-t-il été terminé, que je les ai accompagnés à Orthez<sup>40</sup>, où nous sommes aujourd'hui. M. Barbé n'a pu encore voir M. le Maire<sup>41</sup> ; mais nous avons appris qu'il est enchanté de voir s'établir cette école. Il paraît que M. l'Archiprêtre<sup>42</sup> désirerait que l'école fût gratuite pour les pauvres.<sup>43</sup> Cela, comme règle présente des difficultés : se présenter au public pour enseigner gratuitement ceux qui ne pourront pas payer, n'est-ce pas trop embrasser, surtout lorsque nous ne savons pas de quoi nous vivrons ? Et puis, les familles aisées, de qui nous aurions quelques secours à attendre, ne se sentiront-elles pas humiliées de voir leurs enfants confondus avec les enfants de la classe pauvre ? Il vaudrait peut-être mieux d'établir un tarif modéré, sans avoir l'air de se déclarer pour les pauvres. Nous nous en tiendrons à ce que Votre Grandeur décidera<sup>44</sup>, et nous espérons qu'Elle voudra bien le faire sans retard, parce que les parents sont impatients de voir l'école s'ouvrir.

M. Curutchet,<sup>45</sup> prêtre habitué de Tardets, a fait une retraite à Bétharram. Il a montré entre autres bonnes dispositions un désir extrême de s'éloigner de son pays et d'avoir une position quelconque, où il puisse travailler et vivre en bon prêtre et réparer ainsi le temps qu'il a malheureusement perdu jusqu'à présent. Il m'a prié de faire savoir à Votre Grandeur que désormais il ne veut avoir d'autre volonté que la vôtre, quelle qu'elle soit. Il semble qu'il serait bon qu'il pût être ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, avec le respect le plus profond, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

Garicoïts, Prêtre.

Orthez, le 23 novembre 1849.

## 65. - A Mgr Lacroix<sup>46</sup>, évêque de Bayonne.

Autographe de Bétharram, quatre pages grand format, dont les deux premières sont écrites.

Monseigneur,

J'ai l'intention de présenter à Votre Grandeur pour l'ordination prochaine<sup>47</sup> MM. Mazéris<sup>48</sup>, Hayet<sup>49</sup>, et Sarthy<sup>50</sup>, tous trois sous-diacres et j'ose espérer que leur admission ne souffrira pas de difficultés. Je vous supplie, Monseigneur, de daigner me faire connaître vos intentions pour ce qui regarde l'examen et la retraite<sup>51</sup>, qui doivent précéder l'ordination. En cela, comme en tout le reste, je me ferai un devoir de suivre point par point la ligne de conduite, qu'il plaira à Votre Grandeur de me tracer.

M. l'abbé Beudou<sup>52</sup>, cleric tonsuré pourrait aussi profiter de l'ordination. Les notes qu'il est en mon pouvoir de lui donner seraient toutes en sa faveur ; mais sa santé est dérangée, je ne sais jusqu'à quel point ; aussi ai-je cru devoir prier M. Manaudas<sup>53</sup>, qui le connaît mieux que moi, de vouloir en parler à Votre Grandeur.

Nous venons d'apprendre enfin que toutes les pièces relatives au pensionnat de Mauléon<sup>54</sup> auront été rendues à Pau hier soir. M. Hayet est allé aujourd'hui les expédier à M. le Recteur.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très obéissant et très humble serviteur.

Garicoïts, Prêtre.

Bétharram, le 6 décembre 1849.

## 66. - A Mgr Lacroix<sup>55</sup>, évêque de Bayonne.

Copie inédite.

[1850]

Monseigneur,

Je viens de recevoir une lettre de M. Guimon<sup>56</sup>, qui fait en ce moment une mission à Sault-de-Navailles<sup>57</sup>, dans le canton d'Orthez. Ce cher confrère me fait part du désir que Votre Grandeur lui a manifesté et me presse d'y accéder.

Monseigneur, c'est pour moi un devoir et à la fois un bonheur de recevoir le sujet que vous voulez bien nous envoyer. Nous ne négligerons rien pour planter et pour arroser<sup>58</sup>, pour appeler les bénédictions de Dieu sur nos soins ; et nous joindrons nos vœux et nos prières, ainsi que les prières de la nombreuse et fervente Communauté d'Igon, aux vœux de votre cœur de bon pasteur.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, et j'ose le dire, avec un attachement filial, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

## 67. - A un prêtre du Sacré-Cœur<sup>59</sup>.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 389.

Au moment où la Société du Sacré-Cœur prend son essor, à partir de 1849, avec l'ouverture des collèges d'Orthez et de Mauléon, suivie en 1855 de l'acceptation du séminaire d'Oloron et en 1856 du départ pour l'Amérique, le fondateur de Bétharram dans cette lettre, trace à ses disciples les sûrs principes qui doivent guider leur activité, et fixe la mystique des œuvres.

[1850.]

.....

Vous n'aviez aucune responsabilité des faits particuliers, qui ont excité à un si haut degré votre indignation. Vous auriez dû vous contenter d'en parler à vos supérieurs, et ne jamais faire connaître vos impressions à vos confrères.

Vous devez savoir que, pour ce qui est de nous, toute entreprise que Dieu et ses ministres nous confieront, nous devons la commencer et la poursuivre, comme si elle avait des promesses d'immortalité. Mais de fait, toute entreprise semblable n'a-t-elle pas pour nous une véritable promesse d'éternité, quoi qu'il en soit de sa durée terrestre ?

Sa durée terrestre, (oh ! que vous avez besoin de méditer ceci !) rien n'est propre à la compromettre comme votre manière de l'envisager : préoccupations, etc. La durée, c'est le secret, l'affaire de Dieu ; nous devons l'abandonner à Dieu, ne pas la compromettre, la respecter, nous y dévouer chacun pour soi, sans nous occuper des autres. Et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra.

Comprenez bien cela.

.....

## 68. - A M<sup>lle</sup> Thérèse Cassaigne<sup>60</sup>.

Autographe de Bétharram ; au verso on trouve l'indication : *Lettre à ma Sœur Sara*.

[1850.]

Ma bonne Sœur,

Du moins cette fois, je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et de vous dire tout d'abord que je ne doute point, moi, que Dieu ne veuille que vous ne négligiez rien de votre côté pour être Fille de la Croix. Certes les marques d'une vraie vocation ne vous manquent pas, dès le moment que votre santé n'est plus un obstacle.

A bientôt donc !

Votre très humble serviteur.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Veuillez faire agréer à votre excellent oncle l'expression de mes sentiments très respectueux.

## 69. - A Sœur Saint-Jérôme<sup>61</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages grand format, les trois premières sont écrites, et la quatrième porte la suscription : *A la bonne Sœur, la très bonne Sœur Saint-Jérôme, supérieure des Filles de la Croix à Béthines par Saint-Savin (Vienne)*. Comme en convient saint Michel Garicoïts lui-même, ce n'est pas une lettre, mais une espèce de lettre ; on le reconnaît au désordre de la composition, surtout le § 4<sup>e</sup>, au mot omis et au lapsus ; une partie a été publiée par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 226, 294.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 23 janvier 1850.

Ma chère Sœur,

Ah ! l'originale ! vous voilà donc enfin au comble de vos vœux. A force de désirer, à force de demander, vous êtes enfin parvenue à un établissement particulier<sup>62</sup>. Par une

providence particulière et extraordinaire en votre faveur, j'en suis convaincu, vous êtes ou Dieu vous veut, non pas parce que vous êtes où vous voulez, mais bien parce que votre santé demandait que vous fussiez moins tracassée.

Vous avez été heureuse jusqu'à présent ; profitez de votre bonheur, en remplissant tout doucement les devoirs de votre petit cercle, en soignant mieux que par le passé votre petite santé et surtout en avançant dans une vie de foi, de confiance sans bornes et d'amour. Mais ne revenez plus à votre manie de vous cacher sous prétexte de ressembler à un séraphin : quand le bon Dieu voudra vous cacher davantage, il saura vous conduire à une plus grande solitude. Ne demandez plus, ne désirez plus que ce que le Bon Dieu voudra. Bornez-vous à vous disposer à tout ce qu'il voudra, et puis vous vous soumettra<sup>63</sup> à tout ce qu'il fera<sup>64</sup>, ni plus ni moins<sup>65</sup>, et je vous promets que vous serez heureuse et que vous contribuerez à rendre les autres heureuses non moins efficacement que par le passé, et avec moins de danger, beaucoup moins de danger.

Comme vous avez maintenant un peu plus de temps à vous pour vous occuper de Bétharram, je vais vous parler de cette pauvre solitude. Notre pauvre communauté se compose d'une cinquantaine de membres, tant Prêtres<sup>66</sup> que Frères. Il me semble qu'il y a quelques bonnes dispositions dans tous ; mais nous nous dégrossissons très péniblement. C'est si long, si difficile ! et celui qui travaille à cette opération n'a ni savoir ni capacité ; c'est un massacre<sup>67</sup>, un désordonné fini, qui a néanmoins la manutention de l'ordre. Je dois toutefois confesser qu'il aime l'ordre avec passion. Mais comment s'y prendre pour le procurer ? Voyons, ma bonne Sœur Saint-Jérôme, vous connaissez le terrain; ayez la charité de m'aider de vos conseils...

1° Comment faire une bonne lessive par les Frères? Comment faire sécher le linge et le tenir proprement et convenablement pour des pauvres comme nous ?... Comment, en deux [mots]<sup>68</sup> faire aller bien la buanderie ?

2° Comment la cuisine ?

3° Comment la cave ?

4° Comment le vestiaire ? (La lingerie et le vestiaire vont, par la grâce de Dieu, selon le mouvement heureusement donné.) Nous avons été obligés cette année de confier la buanderie aux Frères, que les Sœurs d'Igon ont eu la charité d'initier un peu.

5° Que dites-vous de la lessive à vapeur ?

Bah ! vraiment, vous demander ces choses par écrit, ces choses-là ! Si je pouvais au moins vous parler ! Patience ! Vous me direz ce que vous croirez utile, simplement et franchement : je vous en serai bien reconnaissant.

Ce que je vous recommande surtout, c'est de prier pour nous, afin que l'Esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit l'âme de nos âmes à jamais<sup>69</sup> ! Jugez combien cela nous serait nécessaire, au moment où nous travaillons à fonder à Orthez<sup>70</sup> une école et une résidence. Déjà M. Barbé de Lestelle<sup>71</sup> y est installé avec un compagnon<sup>72</sup> et deux Frères<sup>73</sup> : ils usent leur temps au milieu de cent cinquante enfants...

Permettez-moi de faire partir cette espèce de lettre, 1° sans la relire, 2° en me recommandant à vos prières de tous les jours...

Tout à vous avec respect et reconnaissance.

G.

## 70. - A Sœur Marthe<sup>74</sup>, assistante des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, un e page de texte, la seconde porte la suscription : *Pour ma Sœur Marthe.*

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 25 janvier 1850.

Ma bonne Sœur,

Encore quelque peu de jours et nous aurons le bonheur et le plaisir de vous posséder à Igon<sup>75</sup>. Voilà pourquoi je vous dirai peu de choses aujourd'hui, me réservant de vous parler alors en long et en large, surtout de Bétharram.

Pour cette fois, je me borne à demander, à tort et à travers, quelques-unes de ses idées à ma Sœur Saint-Jérôme<sup>76</sup> concernant les matières qui sont de sa compétence, dans ce sens qu'elle s'y entend très bien. Vous seriez bien bonne si vous vouliez vous charger de sa réponse. Si vous avez l'occasion de la voir, tâchez de conférer ensemble sur ce que je lui demande<sup>77</sup> et que je vous demanderais à vous aussi, afin que vous puissiez recueillir quelques bonnes notes en y pensant à l'avance. Aussi bien qu'elle, vous comprendrez la matière mieux que moi...

Je suis toujours, avec mon profond respect et avec un dévouement sans bornes, votre t. h. s<sup>r</sup>.<sup>78</sup>

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Priez et faites prier pour Bétharram.

## 71. - A une Fille de la Croix<sup>79</sup>.

Autographe de Bétharram, deux pages, petit format.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 26 janvier 1850.

Ma chère Sœur,

C'est très bien. J'aime tant à voir les Filles de la Croix reconnaissantes, joyeuses, heureuses dans leur vocation ! Elles ont tant des raisons pour être tout cela ! Mais vous en avez, vous, de spéciales. Je vous félicite de les sentir, ces raisons, et je vous exhorte à ne pas les perdre de vue, à y trouver au contraire de jour en jour, de nouveaux motifs de confiance et d'amour pour Dieu et de courage pour son saint service.

Le seul conseil que je donne à votre pauvre Sœur<sup>80</sup>, depuis longtemps et presque tout le temps, est de s'arrêter à quelque chose de raisonnable, de cesser cette vie de vagabonde. Il y a longtemps que j'ai vu qu'il était inutile de lui donner des conseils déterminés. C'est une terrible tête, intraitable. Que n'avons-nous fait, son frère et moi, pour l'engager à être constante ! Mais en pure perte !

Au reste, rassurez-vous sur son compte. Je suis convaincu qu'elle se sauvera ; elle est un peu maniaque et par conséquent excusable ; peut-être même qu'à force de

déceptions, elle finira par guérir de ses manies, de ses extravagances, qu'elle a trouvées raisonnables par le passé. Prions et soyons tranquilles.

Les pauvres frères sont-ils morts réellement, Donatien<sup>81</sup> de la fièvre jaune et Lézin<sup>82</sup> du choléra ? On le dirait d'après une lettre assez vague d'ailleurs ; mais le temps nous apprendra la vérité. Le fait est que ce serait une grâce pour l'un et pour l'autre, selon toute apparence, parce que se voyant saisis d'une maladie mortelle, ils n'auront pas manqué de faire leur devoir ; j'en suis bien convaincu. Ils avaient trop de foi pour le négliger en face de la mort. Prions pour eux en tout cas. et abandonnons-nous à la Divine Providence : j'ai déjà célébré dix messes pour eux.

Veillez faire agréer mes souvenirs respectueux à toutes vos chères compagnes, et nommément à ma Sr Jeanne-Sophie<sup>83</sup>. Vous lui direz que j'ai vu sa sœur<sup>84</sup> à Ustaritz dernièrement, qu'elle se porte bien et qu'elle est bien bonne.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts.

P.S. - L'hommage de mon profond respect à M. Viguiers<sup>85</sup>. Soyez bien tranquille pour le passé de votre conscience, etc... Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.

## 72. - A Mgr Lacroix<sup>86</sup>, évêque de Bayonne.

Copie inédite.

[Février 1850.]

.....  
 J'envoie à Votre Grandeur la note que m'a fournie M. Perguilhem<sup>87</sup>, qui présidait aux missions de Montaut, de Bordes et d'Angais<sup>88</sup>. Je ne cesse et je ne cesserai de répéter les avis si simples, si sages de Votre Grandeur. Je regrette vivement ce qui aurait pu être dit en dehors de cette ligne de conduite, que nos règles d'ailleurs nous prescrivent si fort et si souvent, et je ferai tous mes efforts pour qu'on la suive à l'avenir.

.....

## 73. - A une Fille de le Croix.

Autographe de Bétharram avec une page écrite sur deux.

L.S. N.-S. J.-C.

Igon, le 1<sup>er</sup> février [1850].

Ma chère Sœur,

La divine Providence nous fournit demain<sup>89</sup> même une belle occasion de nous corriger de nos défauts, en nous proposant à imiter la purification de Marie et la présentation de Notre-Seigneur.



Oui, voilà à quoi vous devez vous appliquer. Vous n'avez qu'à vous employer à former en vous un cœur et un esprit droits<sup>90</sup>, avec la grâce que le bon Maître vous offrira demain, sans vous mettre en souci d'autres choses, pas même de déclarations en confessions. Les déclarations ne vous convertiront pas ; mais un cœur pur et un esprit droit<sup>91</sup> vous feront éviter toutes vos fautes, vous corrigeront de vos paroles déplacées, de vos pensées méchantes, de tous vos défauts, et ne laisseront en vous que la bonne, l'obéissante, l'humble, la charitable Fille de la Croix, qui fera le bon plaisir de Dieu, et les délices de ses supérieures et de ses compagnes et de ses amis véritables. Amen !

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

#### 74. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages écrites, petit format, publié par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 503.

L. S. N.-S. J.-C.

Ce 2 février 1850.

Ma bonne Sœur,

Voici une double fête, la Purification et la Présentation ; mais aussi voilà deux pratiques bien nécessaires : nous purifier et nous présenter<sup>92</sup>. Ces deux choses nous devons les faire marcher ensemble jusqu'à la mort ; vivre et mourir en nous purifiant de nos fautes journalières et en nous présentant à Marie, par Marie à Jésus, et par Jésus à Notre Père céleste<sup>93</sup>. Pensons cela souvent, aimons cela, faisons cela. Ainsi soit-il !

Cela dit je viens au sujet de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Je vous dirai d'abord que j'ai ressenti une grande joie de ce que vous me dites de votre union, de votre bonheur. Est-il rien qui soit, en effet, plus doux que cet accord mutuel dans le bien et pour le bien ? Que c'est bon ! que c'est agréable ! dit le Saint-Esprit lui-même<sup>94</sup>. Persévérez toutes dans cet heureux accord.

Quant à vos péchés passés, vous n'avez pas besoin de vous en préoccuper ; faites comme vous me dites. De même aussi pour toutes vos tentations, à moins que vous ne puissiez jurer d'avoir consenti à quelque chose de grave.

Je pars pour Igon ; on m'y attend.<sup>95</sup>

Tout à vous et à vos chères supérieures et compagnes.

Garicoïts, Ptre.

Priez pour nous.

#### 75. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, la première des quatre pages est écrite, petit format.

L. S. N.-S. J.-C.

Ce 11 février 1850.

Ma chère Sœur,

Je vais vite au fait... La préoccupation et l'espèce de sensibilité qu'a occasionnées en vous le billet dont vous me parlez, vous avez très bien fait de n'en point parler au confesseur. Vous vous contenterez de mépriser ces sortes de choses, sans vous mettre en peine de les déclarer... Continuez vos communions et toutes vos affaires, malgré ces misères, en toute paix et estimant de plus en plus votre vocation. Je vous promets que vous ne ferez pas fausse route, que vous serez heureuse en l'autre vie et ici-bas, autant qu'on peut l'être dans ce lieu d'exil. Rapportez-vous-en à moi qui veux votre bonheur si fort... plutôt qu'au menteur et à l'homicide<sup>96</sup>, de qui vous viennent tous ces retours, toutes ces histoires, qui ne tendent qu'à vous tracasser...

Vos chères sœurs sont bien, je les vis hier à Igon. Joseph<sup>97</sup> est à Pau, fort de corps, pas fervent. Le petit a fait aujourd'hui la ste communion ; il est bien lui encore.

Je vous écris à la volée ; ce qui n'empêche pas que je sois, avec les sentiments les plus respectueux, de vous et de vos chères compagnes, le très dévoué serviteur.

G. P.

## 76. - A Sœur Saint-Jérôme<sup>98</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, trois pages écrites sur quatre. Le premier paragraphe est cité par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 227.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, 10 avril 1850.

Ma bonne Sœur,

Je le voudrais bien de tout mon cœur que vous puissiez venir passer quelques mois à Lestelle ; j'ai même parlé de cette idée à ma Sœur Marthe<sup>99</sup>, et je suis convaincu qu'en peu de temps l'ordre régnerait dans ce pauvre Bétharram, depuis la cave jusqu'au grenier. Mais je ne vois aucune possibilité de réaliser ce plan. Il faudra qu'avec l'aide du bon Dieu, je tâche de me tirer d'embarras sans votre présence, selon toutes les apparences... Je ne vous en sais pas moins gré de votre extrême charité, et soyez persuadée que je n'en perdrai pas le souvenir et que je continuerai à prier pour vous de mon mieux.

En même temps, je vais faire tous mes efforts pour être plus à Bétharram, pour me dévouer corps et âme, avec l'aide de Dieu et vos bons conseils, que vous ne me refuserez pas, à établir et maintenir dans notre petite communauté l'ordre matériel et spirituel. Dans ce but, je vais me détacher petit à petit de l'importante œuvre d'Igon<sup>100</sup>, en y lançant en même temps un prêtre plein de piété et de droiture, M. Lassus<sup>101</sup>, ancien vicaire de Coarraze<sup>102</sup>. Dès la semaine prochaine, je vais mettre la main à l'œuvre pour former M.

Lassus et l'initier à la direction des Srs. d'Igon. Je vais y mettre tout mon savoir-faire. J'espère que, d'ici aux vacances, je conduirai les choses au point de prendre alors un parti définitif. Je recommande cette entreprise à vos prières d'une manière particulière. Au reste, ne vous figurez pas que je m'y livre par moi-même ; je vais m'en occuper pour me conformer à l'invitation qui m'a été faite par Mgr l'Evêque et par vos bons supérieurs, et par là même, pour faire la volonté de Dieu. Priez-le, ma bonne Sœur de bénir mes efforts.

Agréez, ma bonne Sœur, la nouvelle assurance de tous mes sentiments de respect, de reconnaissance, etc...

Votre tout dévoué serviteur.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Je mettrai à contribution, autant que possible, l'esprit d'ordre qui se trouve dans Sœur Maria<sup>103</sup>. Je vous demande aussi de vous imaginer notre Communauté de cinquante personnes, tant Prêtres que Frères, et de faire dans vos moments de loisir, quelque promenade en esprit au milieu de nous, de vous demander ce que vous y feriez pour y établir l'ordre et l'y maintenir, l'ordre dans la cave, dans le vestiaire, etc... de le confier au papier, et de me l'envoyer à mesure que vous y verrez quelque chose. Très certainement vos conseils, vos pensées, ne me seront pas inutiles ; et puis ne craignez pas que j'en abuserai.

Tout à vous en N.-S.

## 77. - A une Fille de la Croix.

Copie, en partie publiée par BOURDENNE, *La Vie et l'Œuvre*, p. 286.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 28 avril 1850.

Ma chère Sœur,

Vraiment c'est trop. N'avoir pas encore répondu à cette chère lettre !... Voilà comment je me trouve entraîné jour par jour par mes occupations à retarder les réponses que je tenais le plus à faire. Que j'ai besoin d'indulgence ! Heureusement ces pauvres et chères filles en ont beaucoup... J'arrive enfin au fait, et je vais vous gronder de mon mieux.

Vous avez, ma chère Sœur, grand besoin d'être secouée jusqu'à la moëlle de vos os, d'être renouvelée de pied en cap. Voici pourquoi. C'est que vous avez trop grandi ne vous nourrissant que de lait, et, malgré tous les efforts de la divine Providence pour vous sevrer, vous avez encore trop de cette mollesse d'enfant que vous aviez apportée à la Congrégation, de ce besoin d'une piété de lait du Thabor, qui vous empêche de prendre, de goûter, de bien digérer la nourriture solide que le bon Dieu accorde abondamment à ses bien-aimées Filles de la Croix. Je parle de cette nourriture que Notre-Seigneur a tant estimée, tant aimée, et dont il a constamment fait usage durant toute sa vie mortelle, et qui consiste à ne jamais faire sa volonté propre et à faire toujours le bon plaisir de Dieu, quel qu'il soit, dans les choses et avec les personnes les plus désagréables, sachant les estimer et les chérir au point de se sacrifier pour elles, pour cela seul qu'elles sont providentielles.

Voilà, ma chère Sœur, la vie divine à laquelle vous avez été appelée, dans laquelle vous n'avez pas fait encore tous les progrès désirables ; et je vous ai dit pourquoi : parce que vous ne vous appliquez pas avec assez de courage et de constance à ce détachement universel - l'entendez-vous ? universel - pour ne vous attacher qu'au bon plaisir de Dieu, pour sacrifier tout, tous les jours, jusqu'à la mort<sup>104</sup>, au bon plaisir de Dieu, non pas toujours sans peines et sans larmes, mais de manière à aimer toute sorte de privations et de sacrifices qui sont agréables à Dieu. Mon Dieu, ma Sœur, se haïr comme cela, haïr ainsi ses parents et ses amis pour le bon plaisir de Dieu, qu'est-ce donc ? N'est-ce pas tout ce qu'il y a de mieux ? Peut-on s'aimer, peut-on aimer ses parents et ses amis davantage ? Oh ! ma chère Sœur, avec quelle ardeur, je vous souhaite cet esprit de Notre-Seigneur, l'abondance de cet esprit !

Il me semble que vous avez fait quelques progrès ; mais il vous manque quelque chose ; et ce quelque chose qui vous manque, c'est ce qui s'oppose à votre bonheur dans la chère Congrégation, dans toutes les privations même de consolations spirituelles, qu'elle exige de vous parfois. Livrez-vous à cet esprit de Notre-Seigneur, comme je viens de vous le recommander ; vous le verrez, vous serez contente de tout ce que le Bon Dieu voudra pour vous ; et de plus, rien ne vous arrivera que Dieu n'ait prévu et voulu pour vous. Ainsi soit-il.

Voilà, certes, assez de sermon. Il est temps de vous dire quelque chose de votre famille. Vos bonnes sœurs m'arrivent régulièrement comme autrefois ; il n'y a là pas grand mal, il y a même du bien en elles ; toutes, elles sont bonnes... Comme vous, elles sont restées trop longtemps à la mamelle, elles ont grand besoin de nourriture solide, elles n'ont pas le bonheur d'être à si bonne école que vous ; mais cela ne va pas mal, le bon Dieu y pourvoira, et, tout bien considéré, je ne puis que vous féliciter les unes et les autres ; profitez-en bien pour contracter la précieuse habitude de vous détacher de tout et de vous unir à Dieu, à qui mieux mieux et de mieux en mieux.

Les Joseph<sup>105</sup> pourraient aller mieux ; le plus âgé des deux a fait ses Pâques, je pense qu'il faut attendre l'autre.

Soyons bien bons, nous, et puis le bon Dieu fera des miracles de conversion.

Mille choses respectueuses et amicales à votre bonne supérieure et compagnes. Priez pour nous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

## 78. - A la T. H. Sœur Saint-Sabinien<sup>106</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, trois pages d'écriture sur quatre, publié par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 289 et *Vie et Lettres*, p. 327, avec des variantes.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 28 avril 1850.

Ma chère Sœur,

Dans tout ce que vous m'avez dit, il n'y a rien qui doive vous surprendre. En cette vie mortelle, les tentations sont inévitables, nous devons nous tenir toujours prêts à

combattre, toujours sur le qui-vive, veillant et priant toujours. C'est dur, ma chère Sœur, mais c'est très bon, nécessaire même, car, sans combat, par conséquent sans tentation, point de couronne. Une raison donc pour laquelle Dieu permet que nous soyons tentés, c'est pour nous faire mériter une riche couronne. Les tentations servent encore à nous faire mieux connaître notre misère et le besoin que nous avons toujours de recourir à Dieu et de nous attacher à Lui seul, de placer en lui seul toutes nos espérances. Et puis, non seulement pour nous, mais encore pour les autres, les tentations sont très utiles. Elles nous apprennent à être compatissants ; elles nous rendent plus propres à apprendre aux autres à les vaincre, par l'expérience que nous en avons nous-mêmes. Le meilleur médecin, c'est celui qui a été souvent malade lui-même.

Maintenant, quels remèdes faut-il employer contre les tentations ? Réponse : 1<sup>o</sup> Ne point nous décourager quand elles nous arrivent ; au contraire, confiance en Dieu ; il ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ; défiance de nous-mêmes et confiance en Dieu... 2<sup>o</sup> Prières courtes et ferventes<sup>107</sup> ; 3<sup>o</sup> Redoubler de zèle pour la pratique de toute la règle, surtout de l'obéissance, pour bien remplir nos emplois, méprisant, comptant pour rien les tentations, les dégoûts, etc., que nous y éprouvons ; 4<sup>o</sup> Surtout n'omettre par nous-mêmes aucune communion d'usage ; demander même, dans le cas de quelques tentations extraordinaires comme les vôtres, quelques communions de plus que celles d'usage.

Employez tous ces remèdes aussi bien que vous le pouvez, et, je vous le promets, vous retirerez un grand profit de vos tentations, loin qu'elles vous nuisent. Ayez-les en horreur, méprisez-les et ne vous en mettez point en peine ; je prends tout sur moi. Et ne vous imaginez pas que je vous ai oubliée ; je sais parfaitement à qui je parle, je vous ai comprise très bien, je vous vois, je vois très bien tout votre état jusqu'aux entrailles de votre âme, jusqu'à la moelle de vos os. Tenez-vous-en donc à ce que je vous dis, et agissez avec un courage toujours nouveau, toujours en Fille de la Croix, avec un amour toujours plus ardent pour les personnes et les choses de la Congrégation, à mesure que vos tentations augmenteront...

Courage donc ! Toujours en avant ! Dieu le veut ! Toujours en avant ! tournant le dos à toutes les tentations. Ainsi soit-il.

Je suis, ma chère Sœur, avec les sentiments les plus respectueux, pour vous et pour toutes vos compagnes de Tarbes,

le très humble et très dévoué serviteur de la très chère congrégation des Filles de la Croix.

Garicoïts.

## 79. - A une Fille de la Croix.

Copie inédite.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 10 juillet 1850.

Ma chère Sœur,

Voilà déjà un grand mois que j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et qui m'a fait plaisir, soyez-en sûre ; plusieurs fois j'ai pensé à vous écrire à mon tour, et

toujours j'en ai été empêché. Aujourd'hui je ne laisserai pas partir sans ces quelques lignes pour vous un de nos élèves qui se retire en vacances. J'espère que le retard que j'ai mis à vous répondre ne vous empêchera pas de vous adresser à moi et de me fournir toutes les occasions de vous obliger ; je les saisirai toujours avec bonheur ; j'aime à être bien convaincu que vous n'en doutez pas...

Voulez-vous que je vous dise ce que je pense de ces impuissances... Je crois qu'elles sont indépendantes de votre volonté, que vous devez ne point vous en occuper, les mépriser ; et quoique je ne vous blâme pas de vous en accuser, j'aimerais mieux que vous n'en parlassiez pas ; au reste, suivez en cela, tant que vous aurez le directeur actuel, le parti qui vous procure le plus de paix.

Vous avez raison d'avoir une haute idée de votre emploi ; c'est un véritable apostolat, qui demande un grand dévouement. Du zèle donc pour planter et arroser sous la main de Dieu en toute petite et généreuse Fille de la Croix, et puis abandon complet au bon Dieu quant à l'accroissement<sup>108</sup>.

Pour ce qui est de vos parents, tout en ne les aimant plus qu'en Dieu, vous pouvez et vous devez dans l'occasion leur donner tous les témoignages de respect et d'affection que vous avez coutume de leur donner ; et surtout ne manquez pas de leur exprimer de votre mieux combien la religion vous rend heureuse, tout ce que vous devez de bonheur à cette divine religion, etc., etc. Rien ne paraît plus propre à disposer vos chers parents (hommes si bons d'ailleurs) à vouloir un peu partager votre bonheur.

Adieu, ma chère Sœur, tout à vous en N.-S. J.-C. Mon souvenir très respectueux pour vos compagnes.

Garicoïts.

## 80. - A M. Jean-Pierre Vignolle<sup>109</sup>, curé d'Aydie.

Autographe de Bétharram, format moyen, quatre pages, dont la première porte le texte, et la quatrième la suscription : *Monsieur, Monsieur Vignolle, curé D<sup>r</sup> à Aydie, canton de Garlin*, et deux sceaux : PAU 15 JUIL., GARLIN 16 JUIL.

Igon, le 14 juillet 1850.

Mon cher confrère et ami,

Je m'empresse, à lettre vue, de vous répondre. Je vois avec un vrai plaisir que vous allez être bientôt des nôtres. A la vérité, je n'ai même pas songé à parler de vous à Monseigneur, lors de son passage à Bétharram. S. G. n'y est arrivée qu'à 9 heures du matin, et Elle est repartie le même jour, après avoir confirmé et fait une petite ordination<sup>110</sup>. Mais je ne doute pas que S. G. ne mette de la promptitude à vous permettre de vous joindre à nous ; et soyez persuadé que nous vous recevrons tous avec le plus grand plaisir.

Moi en particulier, je vous attends depuis longtemps avec une sorte d'impatience, que j'ose vous exprimer aujourd'hui que je vous vois tout décidé, parce que depuis longtemps je crois que le bon Dieu veut que vous soyez un bon bétharramite<sup>111</sup>. A bientôt donc !...

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

## 81. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format.

L. S. N.-S. J.-C.

Ce 21 juillet 1850.

Ma chère Sœur,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Je vous dirai tout d'abord que vous êtes trop timide, trop sensible et gênée. Je voudrais vous voir tout à fait à votre aise, non seulement avec moi et avec vos supérieurs, mais encore avec toutes vos bonnes sœurs, quelles qu'elles soient. Le bon Dieu vous a donné de bonnes aptitudes, et, avec la grâce de Dieu, il vous est si facile d'être une bonne enfant, une bonne Fille de la Croix, toujours humble, douce, gracieuse, charmante<sup>112</sup> avec toutes, ne faisant aucun cas même des impressions que vous pouvez éprouver à l'occasion des mauvais procédés des autres pour les confesser, sinon pour les condamner et les cacher comme des impressions impures ! Point de ces communications, de conversations particulières... Quoiqu'il n'y ait rien de grave dans ce qui vous est arrivé, quoique vous n'ayez pas besoin d'en faire une matière de confession, ces sortes de conversations sont dangereuses. Evitez-les avec soin.

Encore une fois, mettez-vous tout à fait à votre aise, surtout avec votre supérieure, conformément à la règle, pour tous vos besoins, tout simplement, même après une réprimande toute verte qu'elle vous aura faite. Si elle use à votre égard de procédés désagréables, si elle exige des choses qui vous paraissent déplacées, mauvaises pour elle, patience ! Soyez toujours gracieuse et entièrement soumise dans tout ce qui n'est pas évidemment péché ou impossible<sup>113</sup> pour vous, et je vous promets que vous gagnerez immensément pour le ciel et que vous aurez le centuple dans ce monde. Je ne vous dis pas d'en venir là tout d'un coup ; mettez-vous seulement à l'œuvre, ferme, et ne vous lassez jamais de continuer. Courage ! ! !

Vous pouvez être tranquille sur le passé ; vous n'avez pas été parfaite, mais vous n'avez pas commis de fautes graves. Si vous faites ce que je vous dis, vous en ferez moins de jour en jour, et vous finirez par être telle que je vous désire et que le bon Dieu vous veut : parfaitement à votre aise, toute petite, toute effacée<sup>114</sup>, soumise, bien aimable, bien contente ; parce que ne voulant qu'une chose : le bon plaisir de Dieu ; vous aurez toujours, comme vous l'avez dans votre précieuse vocation, le bonheur de le connaître certainement et le pouvoir de le faire, puisqu'il est certain que ce que votre supérieure légitime veut et juge, Dieu le veut et le juge de même pour vous, à moins qu'il ne soit évidemment péché ou impossible pour vous ! Ainsi même dans le doute, faites tout ce qu'elle veut, ou du moins ne négligez rien pour le faire ; et puis soyez parfaitement tranquille devant Dieu et devant les hommes : vous avez fait le bon plaisir de Dieu, vous avez procuré sa plus grande gloire et le plus grand bien du prochain. Connaître cela et pouvoir le faire comme vous, n'est-ce pas le comble du bonheur ? Profitez de votre bonheur !... Gardez-vous de le méconnaître.

Passez-moi toutes ces taches, permettez-moi de ne pas copier ceci, de vous l'envoyer comme cela est : et puis dans vos embarras, ne craignez pas de m'importuner : soyez persuadée que vous me trouverez toujours disposé à vous parler à cœur ouvert, et à vous faire tout le bien que je pourrai, avec l'aide de Dieu.

Tout à vous en N.-S.

G.

82. - A M. Bertrand Sanstort<sup>115</sup>, curé de Soumoulou<sup>116</sup>.

Autographe de Bétharram, petit format deux pages, dont une de texte.

Bétharram, le 23 septembre 1851.

Monsieur le Curé,

Malgré le désir que j'ai de vous être agréable, les engagements déjà pris m'ôtent l'espoir de venir à votre secours. Il me reste une seule et dernière ressource ; la voici. Vous ouvririez vous-même dimanche prochain 28 du courant, le jubilé<sup>117</sup> dans votre paroisse, et lundi soir, M. Vignau<sup>118</sup> et un autre missionnaire continueraient.

Vous auriez la bonté de faire prendre ces deux Messieurs à Bétharram, dans la journée du lundi 29, et pas avant.

Je suis, M. le Curé, votre très humble et dévoué serviteur.

Garicoïts, Ptre.

Mr. le Curé de Soumoulou.

83. - A M. Jean-Dominique Miégevill<sup>119</sup>, Missionnaire de Garaison.

Autographe des archives de N.-D. de Garaison, avec cette adresse : *Monsieur, Monsieur l'abbé Miégevill, à Garaison, par Castelnau-Magnoac, Hautes-Pyrénées.*

Igon, le 25 septembre 1850.

Mon très cher ami,

Nous venons de terminer tout à l'heure la retraite d'Igon, et je saisis le premier moment un peu libre pour vous dire que, quant à moi, je crois que M. M<sup>e</sup><sup>120</sup> ne doit songer à changer de position que si l'œuvre de Garaison<sup>121</sup> n'a plus aucune chance de succès. Ma conscience ne saurait se permettre une décision contraire ; pour s'y plier, il lui faudrait presque un miracle... Qu'est-ce qui a déterminé M. M<sup>e</sup> à renoncer à sa première idée ? Une sorte d'impossibilité de la suivre. A mon avis, il lui faudrait pour renoncer à sa position actuelle au moins une égale impossibilité de la continuer ou un miracle<sup>122</sup>. Cela ne lui paraît-il pas clair ? Communiquez-lui bien mon avis, avec l'assurance de tout mon dévouement.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.



## 84. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, avec une seule page de texte.

Ma bonne Sœur,

Je ne me suis pas trop pressé de vous écrire, comme vous le voyez ; mais outre mes occupations, votre état m'a rassuré. Je ne puis que vous exhorter à continuer à vous maintenir dans le calme et dans le parti très sage que vous avez pris, de répondre à certaines tracasseries : « Ce ne sont pas mes affaires.<sup>123</sup> »

Ne vous effrayez pas non plus de votre ouverture pour les supérieurs.

En avant donc ! tout en demandant à Dieu souvent un cœur pur et un esprit droit<sup>124</sup> pour vous et pour nous.

Quand vous écrirez à vos chers parents, vous leur écrirez comme si de rien n'était... Mais quand vous leur direz les choses dont vous m'avez parlé, il faudra dorer bien ces sortes de pilules.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts

Ce 19 9<sup>bre</sup> 1851.

## 85. - A un ami.

Copie inédite.

.....

La perte douloureuse que nous venons de faire m'a vivement affecté. Je ne trouve de consolation que dans la ferme confiance qu'une vie si pleine sera déjà couronnée ; ce qui ne m'a pas empêché et ne m'empêchera pas de prier et de faire prier pour ce véritable ami, dont le souvenir ne s'effacera jamais dans ceux qui, comme moi, l'ont connu de près. Espérons, sans cesser de faire des vœux pour son repos éternel, qu'il nous obtiendra du Seigneur d'exercer à son exemple, l'immensité de la charité dans les bornes de notre condition<sup>125</sup>. Ainsi soit-il.

Recevez, mon très cher ami, pour vous et pour vos chers parents, la nouvelle assurance de mon tendre et respectueux attachement.

Votre tout dévoué,

Garicoïts, Ptre.

Ce 13 décembre 1851.<sup>126</sup>

86. - A M. Pierre Barbé<sup>127</sup>, supérieur du collège Moncade.

Autographe de Bétharram, quatre pages, grand format, la dernière reste blanche ; la fin du 5<sup>e</sup> paragraphe a été reproduite dans *Pensées*, p. 460.

Igon, le 18 janvier 1852.

Mon cher ami,

Voici les réponses et les intentions formelles de Mgr l'Evêque<sup>128</sup> relatives aux divers objets sur lesquels je l'ai prié de vouloir bien me dire toute sa pensée.

1<sup>o</sup> Faire un plan et un devis estimatif des nouveaux lieux communs, plancher et escalier pour y aboutir, etc., plan et devis faits par l'architecte de la ville<sup>129</sup>. Je me suis chargé de les lui faire parvenir aussitôt que je les aurai reçus de vous.

2<sup>o</sup> Personne n'entendra en confession aucune femme à la chapelle de Moncade<sup>130</sup>, sous peine d'interdit ; on se bornera à y entendre les hommes.

3<sup>o</sup> Les professeurs n'entendront point de confession en ville, ni à l'hospice. Qu'ils soignent bien leurs enfants ; c'est tout ce qu'ils peuvent raisonnablement. M. Perguilhem<sup>131</sup> seul, quand il sera à la maison, se prêtera à ces sortes de services, autant dire qu'il le pourra et qu'on le voudra.

4<sup>o</sup> Dites à M. Mazéris en particulier de dire qu'il ne pourra plus entendre de confessions à l'hospice, que ses occupations ne lui permettent pas de continuer à passer la matinée des dimanches à l'hospice, etc..., etc., et, de fait, vous avez tous assez d'occupations dans les bornes de votre intérieur. Dites à M. Mazéris<sup>132</sup> en particulier que, s'il a quelques moments de loisir, il les emploie à faire un cours d'instructions chrétiennes solides et qu'à mesure qu'il en composera, il me les envoie une à une, afin que je les fasse réviser. Vous direz la même chose à M. Serres<sup>133</sup> et autres qui pourront composer.

5<sup>o</sup> Monseigneur m'a promis d'écrire à M. Planté<sup>134</sup> aussitôt qu'il sera de retour de son voyage. Faites-moi savoir son retour à Orthez sans retard, et envoyez-moi de même le plan et devis des commodités. Vous transcrirez dans un cahier et ce que je vous ai donné lors de mon passage à Orthez et les prescriptions de Mgr<sup>135</sup>, que je vous communique aujourd'hui et que j'avais déjà depuis longtemps le regret de ne voir pas exécuter à la lettre. Elles sont dictées avant tout par le simple bon sens et par la connaissance nette de la position. Qu'on ne fausse pas les choses, qu'on les comprenne telles qu'elles sont et qu'on s'y borne, on a l'immensité de la charité à y exercer<sup>136</sup>. La plus grande gloire de Dieu est là. Quand on ne respecte pas ces bornes, on est forcé après des incartades, pieuses, si vous le voulez. mais toujours des incartades, à faire des reculades. Tout cela, c'est un spectacle propre à faire passer des apôtres pour des enfants.

Je vous embrasse de tout mon cœur, tous Prêtres et Frères. Que l'Esprit de Notre-Seigneur soit votre guide... à jamais ! Tâchez de m'envoyer à Pau, aussitôt que vous pourrez, mon parapluie et la douzaine de couteaux, que M. Chirou<sup>137</sup> a commandés à M. Cousy<sup>138</sup>.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Si vous voyez M. Perguilhem avant moi, communiquez-lui les intentions de Monseigneur. Au reste ces mesures sont générales, et s'étendent à Mauléon<sup>139</sup> et à Asson<sup>140</sup> pour les mêmes raisons, qui sont très graves.

Je pars aujourd'hui pour Mauléon. Demandez au bon Dieu que mon voyage soit pour la plus grande gloire de Dieu.

### 87. - A Sœur Saint-Victor<sup>141</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages écrites sur quatre ; à la quatrième on lit : *A ma Sœur Victor*, et au-dessous : *Bonjour à ma Sœur Séraphique*. Le décès de Sœur Séraphique, le 15 février, indique la date.

[Avant le 15 février 1852.]

Ma chère Sœur,

Ne vous tourmentez pas ; la piété des Filles de la Croix n'aura jamais rien à perdre, quand, sans qu'il y ait de leur faute, elles seraient privées de la sainte messe, même tous les jours de la semaine. C'était leur première destination d'habiter des paroisses, où il n'y avait pas de prêtre : les dimanches même, elles devaient quelquefois faire les deux lieues pour avoir une messe. Mais vous n'en êtes pas encore réduites à cette extrémité, et j'en ai la confiance, vous aurez la sainte messe tous les jours, vous pourrez visiter le Saint-Sacrement autant que vous voudrez.

Tranquillisez-vous donc ; tout s'arrangera, pourvu qu'on veuille s'entendre. Mais comme nous ne sommes ni prophète, ni sorcier, nous ne savons pas deviner, il faut qu'on nous parle clair. Et j'espère que tout ira bien.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 88. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format.

[Avant juin 1852.<sup>142</sup>]

Ma bonne Sœur,

Je suis bien content, bien édifié de cet esprit d'union qui règne entre vous ; aimez-vous les unes les autres, et Dieu vous bénira et même vous pardonnera beaucoup de péchés ; mais aimez-vous en Dieu et pour Dieu.

Pour ce qui vous embarrasse, je crois que vous pouvez être tranquille ; vous faites ce que vous devez faire ou à peu près : excuser les personnes, détourner la conversation, en avoir peine intérieurement, c'est bien là à peu près tout ce que vous pouvez faire à l'égard de votre supérieure ; en avant donc ! Tâchez seulement à l'occasion de la grande fête que nous allons célébrer<sup>143</sup>, de vous remplir de plus en plus de l'Esprit de N.-S. J.-C. qui est essentiellement un esprit de charité. Animée de ce divin Esprit, vous voilà divinisée, avec ce que vous faites et tout ce que vous souffrez<sup>144</sup>. Ainsi soit-il.

Recevez, ma bonne Sœur, vous et vos chères compagnes, la nouvelle assurance de mes sentiments très respectueux.

Priez toutes pour moi, surtout ces jours-ci que je vais à Bayonne avec six ordinands<sup>145</sup> et pour régler aussi des affaires assez importantes<sup>146</sup>. Je partirai lundi prochain<sup>147</sup>.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 89. - A Mgr Alexandre Jaquemet<sup>148</sup>, évêque de Nantes.

Copie d'une lettre, format 20x25 cm, de quatre pages dont la première seule est écrite, conservée sous cadre doré dans l'oratoire de l'évêché de Nantes, par Mgr Villepelet.

Monseigneur,

Votre Grandeur avait daigné m'exprimer, il y a quelques jours déjà, le désir de connaître la forme de vie de la petite Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus établie à Bétharram et j'avais pris avec bonheur l'engagement de lui transmettre une copie de nos Constitutions : je viens aujourd'hui acquitter cette dette.

Votre Grandeur trouvera sous ce pli un résumé de nos Constitutions. Pour le détail, le petit livre que j'ose lui adresser les fournira.

S'il reste quelque chose à désirer, ce sera avec respect et empressement, Monseigneur, que je répondrai à toutes les questions que vous voudrez bien m'adresser.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Prêtre.

Bétharram, le 6 septembre 1852.

### 90. - A M. Pierre Barbé<sup>149</sup>, supérieur du collège Moncade.

Autographe de Bétharram, deux pages, petit format.

[Avant novembre 1852.]

Mon très cher ami,

Quant à votre duel<sup>150</sup>, j'ai tout vu et tout décidé et tout pris sur moi; vous n'avez pas à vous en occuper absolument, entendez-le bien... Il en est de même de votre ordination...<sup>151</sup> Ainsi et duel et ordination, ne vous en occupez point ; que ce soit une affaire finie ; j'en ai pris toute la responsabilité en parfaite connaissance de la matière.

Soyez donc parfaitement tranquille à cet égard, et réservez toute votre activité pour l'œuvre que vous avez devant vous.

Etendez-vous<sup>152</sup> de ce côté de toutes vos forces...

M. Cazaban<sup>153</sup> vous a déjà envoyé, à ce qu'il me dit, une soutane pour M. Espagnol<sup>154</sup>, une redingote pour M. Arabéhère<sup>155</sup>, et il vous enverra demain une soutane neuve pour vous, avec une culotte d'été pour M. Carrerot<sup>156</sup>, avec une paire de manches et doublure d'une soutane ; de plus, de vieilles pièces pour queue de soutane...

Je vous salue de tout mon cœur.

Garicoïts Ptre.

### 91. - Certificat de moralité.<sup>157</sup>

Copie inédite.

Je soussigné déclare que M. Aris (B. le<sup>158</sup>) de Montaut<sup>159</sup> a été d'une conduite irréprochable pendant deux ans et demi qu'il a passés à Bétharram, et qu'il est rentré chez lui dans l'espoir de fortifier sa santé, qui, au rapport des médecins, ne lui permet pas de se livrer aux études qu'exigeait la carrière à laquelle il se destinait.

En foi de ce.

Garicoïts, Ptre.

A Bétharram, le 8 novembre 1852.

### 92. - A Sœur Saint-Jérôme<sup>160</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format, la dernière est blanche. Quelques lignes avant la signature sont citées par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 226.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 13 novembre 1852.

ME VOICI... sans retard, sans réserve, sans retour pour ce qui est de moi. Amen.  
Voici la servante du Seigneur,  
qu'il me soit fait selon votre parole...<sup>161</sup>

Ma bonne Sœur,

Me voici enfin... pour répondre à votre lettre, car il m'en coûterait beaucoup de laisser partir nos chères sœurs Marthe<sup>162</sup>, etc., etc., sans leur donner quelques mots pour vous.

Mais que vous dire ? Le mieux sera de vous dire de moi ce que vous me dites de vous, en y ajoutant un à plus forte raison.

1<sup>o</sup> Vous me parlez de ce que Dieu a mis dans votre cœur... A plus forte raison, n'en doutez pas.

2<sup>o</sup> Vous êtes très occupée et pauvre ouvrière... Mon Dieu, je suis plus occupé que vous et bien plus pauvre ouvrier que vous ! Quoi qu'il en soit, nous devons dire l'un et l'autre : « Dieu sait tout le mal que nous avons fait... Si nous avons fait quelque bien, c'est le bon Dieu qui a voulu se servir de nous, malgré notre misère et celle des autres. Aussi devons-nous prier et faire prier pour que ce bon Père continue à nous conduire, et porter le poids de nos ministères, bien convaincus que, sous la conduite d'un tel pasteur, rien ne nous manquera<sup>163</sup> pour arriver nous-mêmes à bon port et pour y conduire beaucoup d'autres. »

3<sup>o</sup> Il me semble aussi que je ne tiens à l'estime de personne, et je regarde cela comme une vraie grâce. Dieu pour Dieu, et tout le reste aussi pour Dieu, ou bien rien que pour Dieu, c'est ce que je vous prie de lui demander pour vous et pour moi ; la seule et l'entière volonté de Dieu ! oui, ma bonne Sœur, surtout dans ce moment-ci, c'est ce que vous demanderez et ferez demander pour notre petite Société.

Je vous dirai, puisque vous voulez avoir des nouvelles de Bétharram, que cette pauvre Société est dans un moment bien critique peut-être.

Voici le fait, sous le plus grand secret, que tout le monde ne connaît même pas ici. M. Menjoulet<sup>164</sup> me propose de l'avis du conseil d'admettre sa Communauté dans la nôtre. Il ne vous sera pas difficile de comprendre quelle portée peut avoir pour le bien ou pour le mal, un pareil projet<sup>165</sup>. Priez donc et faites prier avant tout pour cela, et puis pour nos petites résidences à Orthez<sup>166</sup>, à Pau<sup>167</sup>, à Sarrance<sup>168</sup> et à Mauléon<sup>169</sup>.

Pauvre de moi !<sup>170</sup> Si Dieu ne me soutient, que deviendrai-je surtout dans ce moment. Je ne doute pas que la Congrégation des Filles de la Croix n'ait la plus grande part à la formation de notre petite Société, par leurs prières ; j'espère que, si elles ont la bonté de redoubler leurs prières, Dieu la conservera et la fera avancer, Amen !

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Prêtre.

P.-S. - Vous apprendrez aussi avec quelque intérêt et comme un nouveau motif de prier, quelle est notre situation :

1<sup>o</sup> Quant au personnel, nous sommes vingt-cinq prêtres profès, et deux scolastiques sous-diacres et profès aussi ; novices : un Prêtre, un sous-diacre, sept scolastiques, deux régents ; Frères qui ont fait leurs vœux : quinze pour les divers travaux, quatre régents ; Frères novices : neuf pour les travaux.

2<sup>o</sup> Quant aux œuvres : 1<sup>o</sup> à Orthez<sup>171</sup>, une école gratuite d'environ deux cents enfants tenue par M. Barbé de Lestelle et deux régents ; 2<sup>o</sup> une résidence à Pau, service de l'église St.-Louis-de-Gonzague<sup>172</sup> et de la chapelle des Filles de la Croix, trois Prêtres : MM. Lassus<sup>173</sup>, Carrerot<sup>174</sup> et Vignau<sup>175</sup> ; 3<sup>o</sup> Mauléon, une école secondaire jusqu'en quatrième ; directeur M. Hayet<sup>176</sup> et un sous-diacre des nôtres et deux étrangers ; 4<sup>o</sup> Sarrance, une résidence, supérieur M. Larrouy<sup>177</sup>, avec deux autres prêtres ; 5<sup>o</sup> Asson<sup>178</sup>, une école primaire tenue par un Prêtre et un régent ; 6<sup>o</sup> j'oubliais à Orthez : un pensionnat secondaire tenu par trois prêtres et deux professeurs. Je ne vous parle pas de Bétharram même ; vous savez ce que c'est.

Avais-je raison de vous dire : priez et faites prier ?...

Excusez-moi si je vous envoie ce brouillon.

93. - A Sœur Marie-Timothee<sup>179</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, avec la suscription : *pour la bonne Sœur Timothée, à Sarrance, avec deux sceaux à l'encre.*

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 5 janvier 1853.

Ma bonne Sœur,

Soyez persuadée que le bon Dieu vous aime beaucoup ; mais tâchez de vous en bien convaincre, et je vous promets qu'alors sa volonté vous rendra, je ne dis pas seulement supportables, mais aimables et doux, et les changements et les ennuis, et Bagnère et Sarrance... tout enfin, même la mort...

Ne soyez donc pas tournilleuse<sup>180</sup>, mais pure de corps et d'âme, courageuse et constante dans les ennuis, etc., etc., et vous régnerez un jour. Le trône que vous devez occuper est tout prêt, il est magnifique, fabriqué de main de maître ; pour mériter de l'occuper, rien ne vous coûtera...

Je ferai votre commission à ma Sr. Hy...<sup>181</sup> ; elle est bien bonne.

Je vous salue toutes et vous souhaite toutes sortes de bénédictions.

Priez pour moi.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts Ptre.

94. - A Sœur Marie-Victorina<sup>182</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, quatre pages, petit format, la dernière est blanche.

Cette lettre, où flotte le souvenir de la maladie mortelle dont il relève, est, plus encore qu'un acte de reconnaissance, un cri de l'âme. Un saint, surtout lorsqu'il vient de considérer sa vie sous l'angle de l'éternité, n'a plus qu'un désir au cœur : *qu'on prie pour lui*. La prière qui rapproche de Dieu, est le remède à toutes les misères, la solution à tous les problèmes.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 19 novembre 1853.

Ma bien chère Sœur,

Voilà des jours que je ne vous ai pas répondu, quoique j'eusse reçu votre bonne lettre en son temps. Sans m'arrêter à vous faire des excuses, je vous dirai tout d'abord que je suis confus pour tout le bien que vous me voulez dans le Seigneur. Aussi que de fois n'ai-je pas dit Deo gratias ! en voyant tous les témoignages que m'ont donnés toutes les Filles de la Croix dans leurs sentiments pour moi<sup>183</sup>.

Oui, Deo gratias mille fois pour l'intérêt que votre sainte Congrégation me porte. J'ai tant de confiance dans les prières et les saintes communions que ce sentiment vous

fera faire pour moi, que toutes mes craintes disparaissent à cette seule pensée : elles prient, elles prieront pour moi, elles m'obtiendront toutes les grâces dont j'ai un si grand besoin. Si vous saviez tout le bien que m'a fait cette pensée plus d'une fois ! Vous continuerez, n'est-ce pas ? à m'accorder ce secours, qui m'est de plus en plus nécessaire. Ce que je vous demande, je le demande aussi à toutes vos compagnes, sans oublier cette Louise dont vous me parlez et ma bonne Sœur Emmanuel<sup>184</sup>.

Vous apprendrez avec plaisir que votre frère Carmel<sup>185</sup> a fait les vœux ; il va très bien par la grâce de Dieu ; l'autre se présentait aussi, mais on a décidé qu'il irait encore cette année à Saint -Pé<sup>186</sup>, et puis on verrait. Je désire que le bon Dieu fixe ses idées.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

95. - A M. Jean Hayet<sup>187</sup>, Supérieur du Collège Saint-François.

Copie inédite.

[1853-1854.]

.....

Le monde ne s'est pas fait en un jour. Vous devez comprendre sans doute qu'on fait des efforts pas médiocres pour parvenir à tout ce qui est désirable, et qu'en attendant au lieu de mettre le feu à la maison<sup>188</sup>, il faut chercher à tirer le meilleur parti possible des éléments qu'on aura à sa disposition, sans oublier que, quoi qu'on fasse, on aura toujours l'imperfection des instruments, comme condition inévitable de tout bien, et souvent providentiellement nécessaire<sup>189</sup>, ut non exaltetur cor nostrum, neque ambulemus in magnis.<sup>190</sup>

.....

Garicoïts.

96. - A Sœur Vincent de Bonnacaze<sup>191</sup>, Fille de Charité.

Minute autographe de Bétharram : des mots faciles à suppléer n'ont point été écrits, la signature manque, sur la dernière page, se trouve cette adresse : *Pour la bonne, la très bonne Sœur Emilie, Alexandrie* ; c'est le nom que portait alors Sœur Vincent. (Voir *Lettre 25*.)

Marie-Madeleine de Bonnacaze, devenue Fille de Charité, en résidence à Alexandrie, Egypte. Les Filles de la Charité changent souvent de nom. (Voir *Lettre 240*.)

[1854.]

Ma bonne Sœur,



Vous ne vous êtes pas trompée ; ici nous ne vous oublions pas, nous parlons souvent de vous avec les plus vif intérêt, surtout quand nous avons occasion de voir Monseigneur de Bayonne<sup>192</sup>, St. Thomas d'Aquin<sup>193</sup> et la pauvre exilée de Buzy<sup>194</sup> ; mais il nous arrive encore plus souvent de penser à vous, et toujours avec un bonheur indicible.

Oui, notre âme est ravie de joie, au souvenir des bienfaits dont le Seigneur vous a comblée, depuis le moment où, vous fixant avec tant d'amour, lorsque vous étiez à genoux à Bétharram aux pieds de Marie et de son divin Fils, il vous appela pour la première fois à le servir au milieu des Infidèles en qualité de Fille de la Charité, et où, animée de son esprit, vous lui répondîtes sans re[tard] : Me voici, pour ce qui est de moi, sans retard, sans réserve, sans retour !... Et j'ai dit souvent et je dirai jusqu'à la mort : « Mon Dieu ! Comme vous avez tant aimé cette pauvre [fille] ! Vous avez fait de si grandes choses pour elle ! Achevez. Qu'elle vous soit fidèle à jamais ! »

Et vous le serez, ma bonne Sœur, j'en ai la ferme confiance. Ce qui me le prouve presque jusqu'à la certitude, c'est l'insigne grâce qu'il vous fait de conserver, et, ce me semble d'augmenter en vous, tous les jours, deux sentiments et dans la même proportion, savoir : l'horreur de la triste fille d'Eve, que Dieu vous a laissée pour entretenir en vous l'esprit de vigilance et de recours à lui, et l'amour de la divine Fille de la Charité, que Dieu vous a confiée pour la garder et la cultiver. Profitant de cette grâce, vous ne manquerez pas d'avancer toujours et de gagner beaucoup d'âmes à Dieu. Ainsi soit-il.

Ayez la charité de demander à Dieu tous les jours pour tous les membres de la communauté de Bétharram, cette horreur de soi, et cet amour de notre vocation, qui nous fasse toujours avancer, et nous rende des instruments toujours plus propres à gagner beaucoup d'âmes à Dieu.

J'ose recommander la même chose à notre vénérable supérieure que je prie d'agréer l'assurance de mon profond respect.

## 97. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram.

L. S. N.-S. J.-C.

A Igon, 5 janvier 1854.

Ma bonne Sœur,

Je viens enfin à vous, comptant que vous n'êtes pas trop fâchée de mon retard à vous répondre. Vous l'avez attribué uniquement à mes occupations, et vous avez été dans le vrai.

Sans doute le zèle amer ne vaut rien ; le zèle est l'enfant de la charité ; il doit donc être ferme, mais surtout doux et compatissant, prudent et maternel. Vous le voyez vous-même ; voilà pour quoi j'aime à me persuader que vous ne commettez pas de grandes fautes. Possédez-vous, soyez bonne, soyez vous-même ; gardez-vous surtout de ce qui froissait autrefois dans ma Sœur N...<sup>195</sup> ; au contraire, soyez moëlleuse sans être molle.

Sans doute, l'art de gouverner est difficile ; mais non seulement la grâce, mais Notre-Seigneur lui-même est avec vous ; remplissez-vous de son esprit et de ses façons ;

agissez en lui et comme lui ; et tout ira à merveille ; il s'y entend mieux que nous ; abandon et confiance sans bornes. N'arrachez jamais l'ivraie, ni à la fois, ni avant le temps, ni au détriment du froment. Sachez même la laisser croître souvent jusqu'à la moisson, quand telle est la volonté de Dieu, et cela, dans les autres et en vous-même, et ce ne sera pas votre moindre mérite. Lisez l'Évangile d'aujourd'hui<sup>196</sup> ; saisissez le plan du Sauveur et tâchez de le suivre.

1° Evidemment vous avez eu tort de laisser la sainte communion tant de temps, et puis, vous n'aviez nulle raison pour vous troubler. Vous êtes assez instruite, n'entrez pas dans ces détails. En pareil cas, vous pourrez, en réfléchissant un peu, trouver en vous-même la solution convenable : et puis, Igon n'est pas loin de Bétharram.

2° Non certainement, le manquement au silence n'est pas un péché mortel, à moins de mépris formel.

3° Ces fautes habituelles, par faiblesse, par dépit involontaire, ne sont pas un obstacle à la sainte communion ; vous ferez bien de vous servir de la sainte communion pour vous en corriger.

4° En général, vous ferez bien de ne pas écouter les plaintes contre M. le Curé, ni contre qui que ce soit, à moins que ce soit pour donner quelques conseils salutaires à des personnes peignées.

5° Vous n'avez pas besoin de parler de ces sortes d'impressions en confession, surtout disant qu'elles regardent des prêtres, pour ne pas donner lieu à des explications qui pourraient être plus ou moins fâcheuses. Ayez un esprit droit<sup>197</sup>, méprisez les tentations. Vous avez raison de condamner ces manières trop avisées dont vous parlez, mais ne jugez pas la personne ; contentez-vous dans ces sortes d'occasions de vous dire ceci : « Cela ne te regarde pas. »

En avant ! Ayez toujours du courage, un peu plus d'ampleur dans votre cœur<sup>198</sup>, beaucoup de confiance en Dieu, et soyez persuadée qu'il vous bénira selon la mesure de votre confiance. Vous êtes dans une belle position pour faire beaucoup de bien. Faites ce que vous pouvez faire, le mieux que vous saurez le faire, et puis, attendez tout de Dieu, en servante effacée et inutile<sup>199</sup>, et l'on verra tout aller mieux.

Dans vos embarras, ne craignez pas de nous importuner : ne restez jamais serrée, grillée, toute noire<sup>200</sup> ; au contraire, dilatez-vous et agissez dans cet esprit que je vous ai si recommandé, et Dieu sera avec vous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Qu'on soit sérieux ou gracieux, patience ! N'en tenez aucun compte, contentez-vous, vous, d'être ce que vous devez être, toujours convenable ; et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra ! Puissiez-vous n'être toutes qu'un ! C'est ce que je vous souhaite a toutes avec la paix du Seigneur. Bonjour, mes Sœurs.

98. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, simple billet.

Ma bonne Sœur.

Demain, entre huit et neuf heures, je me trouverai, Dieu aidant, à la Chapelle...<sup>201</sup>  
Ces deux mots n'étant à autre fin, que Dieu vous ait en sa sainte garde<sup>202</sup> !  
Tout à vous en N.-S.

(Sans signature.)

Igon, ce 12 janvier 1854.

99. - A M. Jean-Louis Larrouy<sup>203</sup>, Supérieur de N.-D. de Sarrance<sup>204</sup>.

Autographe de Bétharram, quatre pages, petit format, deux sont écrites.

Ce 24 janvier 1854.

Mon cher ami,

J'ai fait part à la supérieure d'Igon de la suppression dont vous me parlez dans votre lettre. Nous avons bien reconnu là l'esprit bourgeois avec ses préventions irréductibles ; patience ! La supérieure d'Igon a écrit là-dessus à Lapuye<sup>205</sup>. Je vous tiendrai au courant de ce qu'on aura décidé concernant le moyen de remédier au mal que vous proposez.

M. Casau<sup>206</sup> m'a dit que vous vous proposez d'aller auprès de votre bon frère<sup>207</sup> pendant les derniers jours de carnaval. Je crains qu'il y ait des inconvénients à quitter Sarrance à cette époque, chose que l'on n'apprécie bien que sur les lieux mêmes. Je veux bien que vous fassiez quelquefois des excursions apostoliques ; mais il faut pour cela choisir bien les époques et chercher le plus grand bien dans l'ordre de la Providence.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

J'oubliais de vous parler de ce que vous m'aviez dit dans votre avant-dernière lettre. Je n'ai jamais douté de vos bonnes intentions, de votre bon esprit, même religieux ; mais il peut y avoir facilement des malentendus.

Voilà ce qu'il faut tâcher de prévenir par des communications simples et filiales, et puis en tenant compte des caractères, etc.. etc. Il est certain, le bien solide n'est que là, aussi bien que la bénédiction de Dieu. Qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui<sup>208</sup>. Ecce quam jucundum habitare, fratres, in unum<sup>209</sup>!

100. - A Sœur Saint-Thomas d'Aquin<sup>210</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites à l'encre bleue.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 24 janvier 1954.

Ma bonne Sœur,

Merci bien de tous vos souhaits de bonne année. Je suis redevable, après Dieu, à la Congrégation<sup>211</sup> d'avoir recouvré la santé. J'ose me persuader qu'après m'avoir obtenu la grâce de me bien porter, mieux qu'avant ma maladie<sup>212</sup>, vous m'obtiendrez encore l'insigne faveur de bien employer mes forces pour le bien des âmes et pour la plus grande gloire de Dieu. Amen.

De mon côté, je vous promets de continuer de me souvenir de vous et de vos enfants auprès de notre bon Maître et de Notre-Dame de B.

J'aurais bien voulu vous envoyer l'adresse de notre amie commune<sup>213</sup>. Il faut prendre patience encore. Voici ce que m'en dit ma Sœur Marie (M<sup>lle</sup> Peyrounat)<sup>214</sup> qui m'avait promis cette adresse : « Je vous donnerai plus tard l'adresse des Sœurs du Chili, lorsqu'elles seront installées dans leur maison. Nous les recommandons à vos prières, car, dans cette saison, la traversée est mauvaise. Un bâtiment à bord duquel était un de nos Frères a fait naufrage. On n'en a pas encore de nouvelles. Puisse le bon Dieu protéger nos bonnes Sœurs et les faire arriver a bon port. »

Prions Dieu pour cette belle âme et attendons, essayant un peu de cette générosité, de ce courage que nous admirons et que nous aimons tant en elle. Adieu, ma Sœur, que l'esprit de Notre-Seigneur règne dans nos cœurs, à jamais!

J'oubliais de vous dire que j'avais vu dans mon voyage<sup>215</sup> une autre âme de vos connaissances, Mademoiselle Casaubonne<sup>216</sup>. C'est encore une belle créature du Saint-Esprit. Si vous saviez tout ce qu'il y a en elle de simplicité, d'humilité et à la fois de courage, d'énergie, de dévouement et de droiture ! Aussi a-t-elle la joie et la couronne des supérieurs. Qu'il en soit de même de ma Sr St. Thomas-d'Aquin et de ma Sœur M.-Stéphanie.

## 101. - Premier Testament.

Copie inédite.

Ceci est mon testament.<sup>217</sup>

Je laisse à mon frère Manech<sup>218</sup> tous mes biens à la charge d'en laisser la jouissance à mon père<sup>219</sup> sa vie durant.

Je déclare qu'à Bétharram je n'ai rien qui m'appartienne.

Fait à Bétharram, le 4 mai 1854.

Signé:

Garicoits, Ptre.

220      CORRESPONDANCE DE SAINT MICHEL GARICOÏTS

**Famille Garicoits avant saint Michel**

G A R I C O I T S	JOANNES : né vers 1650, marié à Marie, † 25 mai 1701.	MARTIN, <sup>1</sup> né vers 1677, marié le 12 fév. 1732 à Marie de Videgain, rema- rié vers 1737 à Grat. Irrispil. † 3 janvier 1776.	GRATIANNE, née 19 oct. 1733.	ARNAUD, <sup>1</sup> né en 1768, marié 20 août 1796 à Grat. Et- cheberry, † 4 janv. 1859.	(Voir famille saint Michel.)	
	MARTIN : né vers 1663 † 22 juin 1707.	ELISABETH, <sup>2</sup> née 14 déc. †	MICHEL, <sup>4</sup> né 18 janv. 1741, marié 10 déc. 1767 à Domini- que Jaury, † 13 mai 1807.	GRATIANNE, née 1 <sup>er</sup> av. 1739.	ARNAUD, né le 18 déc. 1810.	GRATIANNE, née le 24 avril 1816. † le 2 août 1846.
				BERNARD, <sup>5</sup> né 10 mars 1772, mar. 1 <sup>er</sup> fév. 1804 à Marie Bodegain, † 10 avril 1860.		
				MARGARETTE, <sup>7</sup> née 4 janv. 1775 † 11 décem. 1775		
				PAULLE, <sup>8</sup> né 4 août 1778, marié 11 août 1820 à Marie Oyénaert, † 4 juin 1863.		ANNA, née le 15 nov. 1820. † sans enfants.

Notes :

1. *Joannès*, ou *Juanes* est le premier ancêtre connu de saint Michel Garicoits. Les archives locales n'ont point retenu la date exacte de sa naissance et de son mariage. Il épousa Marie, « *maîtresse de G.* » (ce qu'il faut entendre sans doute par *Marie, propriétaire de Garacotchea*) ; il eut au moins deux enfants : Martin et Elisabeth.

Il avait un frère cadet, Martin ; il sera en 1733 et en 1739 parrain de ses deux nièces de même nom, Gratianne.

2. *Martin*, en basque *Chemartin*, épousa à 55 ans une jeune fille de 21 ans, née en 1711 de Jean de Videgain et de Marie Chango, décédée le 19 mai 1735 en laissant une fille Gratianne. A la soixantaine, il se remaria avec Gratianne Irrispil, de la borde Etchepare d'Ibarrolle, née vers l'an 1713 et décédée le 22 mars 1743 ; il eut deux enfants de ce mariage : Gratianne et Michel.

3. *Elisabeth*, en basque *Elichabet*, a été en 1772, avec le parrain Bernard de Jaury, maître de Ainciburu à Hosta, marraine de Bernard Garicoïts, oncle de saint Michel.
4. *Michel* est le grand-père du saint, un merveilleux conteur, qui prend le soir son petit-fils sur ses genoux et l'enchanté de ses belles histoires. Il a épousé Dominique Jaury, de la maison Ainciburia de Hosta ; ce qui vaut à sa femme d'être appelée Dominique Ainciburu sur l'acte de mariage de son fils aîné, Arnaud ; elle était fille de Joannès Jaury, qui se réfugia près d'elle à *Garacotchea*, où il mourut, à 93 ans, le 4 décembre 1808 ; un peu avant lui, Dominique était morte le 25 août 1806, précédant dans la tombe son mari décédé le 13 mai 1807. De ce mariage naquirent Arnaud, Bernard, Margarete et Paullé.

Il est probable que Michel, selon les coutumes de la famille, était le parrain de baptême de saint Michel.

5. *Arnaud*, en basque *Egnaut*, est le père de saint Michel Garicoïts. Son état civil est fort incomplet. Né en 1768, il se marie le 3 Fructidor de l'an IV, ou 20 août 1796. Le mariage religieux, à cause des persécutions, eut lieu en Espagne, à Orbaiceta ou Orbara peut-être, localités que l'on gagne assez facilement par les sentiers de montagne, à travers la forêt d'Iraty et par Béhorleguy ou Esterençuby.

Il est mentionné comme témoin, avec un voisin, Martin Aguerre, au mariage de son frère cadet, Paullé, le 11 août 1820.

Sa femme, mère de saint Michel, Gratianne Etcheberry, née à la maison Ordoki d'Ibarre le 13 octobre 1775 de Guillaume et de Jeanne Etcheto, décédée le 8 janvier 1845, à l'âge de 70 ans. Dans les actes d'état civil, on l'appelle aussi Gratianne Etcheberry et même Gratianne Etcheto.

Elle est à Hosta, le 25 avril 1816, marraine de Gratianne, fille d'un oncle de saint Michel, Bernard Garicoïts ; « ne sut pas signer ».

Elle a eu six enfants, Michel canonisé le 6 juillet 1947, Joannès, Manech, Paullé, et deux jumeaux : Bernard et Marie.

6. *Bernard*, en basque *Begnat* ou *Bernat*, oncle de saint Michel, est né à Garacotchea, le 10 mars 1772, et décédé à Hosta le 10 avril 1860. Il était tisserand.

Le 10<sup>e</sup> jours du mois de Pluviôse de l'an XII (le 1<sup>er</sup> avril 1804) il a épousé à Hosta une fille du lieu, Marie Bidegain, de la maison de ce nom, née le 2 avril 1776 et décédée le 26 décembre 1864. Il s'établit alors dans ce bourg, à la maison Etchebarnia où il exerce son métier.

Dans les actes civils, son prénom est toujours Bernat ; mais son nom présente diverses graphies : *Garicoïx*, *Caricoïx*, *Garacoïtz* et *Caracoïts*.

Il a eu deux enfants : Arnaud, dont on sait seulement qu'il est né le 18 décembre 1810, et une fille Gratianne (1816-1846), dont le fils a laissé une nombreuse postérité : famille Garicoïts de la maison Etchegoinia, famille Eliceiry de la maison Gachté à Saint-Just, famille Amestoy-Barnetche à Saint-Palais et à Bussunaritz, famille Garicoïtz à Saint-Jean-Pied-de-Port, à Irissary et à Saint-Jean-le-Vieux.

7. *Margarette*, dont on sait seulement qu'elle eut pour marraine dame Margarette de la maison Ainciburria de Hosta, d'où était originaire sa mère Dominique Jaury.
8. Paullé, Paul, en français, oncle de saint Michel, a épousé le 11 août 1820 à Ibarre Marie Oyhanart ou Oyénart de Lantabat, décédée le 30 janvier 1872 ; son nom est écrit Garacoitz.

Sa fille Anne, née le 15 novembre 1820, a fourni maints renseignements au Père Etchécopar sur saint Michel, son cousin, en vue de la canonisation.

Elle est morte célibataire.

9. Saint *Michel Garicoïts* est né le 26 Germinal de l'an V de la République, 15 avril 1797. Il existe deux actes de naissance, dans lequel le même officier d'état civil change l'année de la naissance, l'an V dans l'un et l'an VI dans l'autre, et l'orthographe du père et de la mère : *Caracoits* et *Etcheberry* pour l'an V et *Garacoits* et *Etcheverry* pour l'an VI.

On ne possède point l'acte de baptême, ce qui n'est point étonnant ; sous la Terreur, un tel document pouvait conduire à la guillotine. Mais il a existé un certificat de baptême postérieur. La preuve du baptême est exigée pour l'entrée dans les ordres. Saint Michel a reçu la tonsure le 2 février 1821. Or cette même année, son évêque, Mgr d'Astros, par le mandement du 10 mars prescrivait qu'on établît par doyenné, sur un registre particulier, les certificats des baptêmes administrés sous la Révolution :

« Le Curé ou tout autre prêtre chargé de constater par une enquête si une personne a été baptisée, appellera par devant lui ceux qui peuvent rendre témoignage à ce sujet, et après leur avoir fait promettre avec serment de dire la vérité, il les interrogera séparément sur le prêtre qui a baptisé, sur le parrain et la marraine qui ont tenu l'enfant, sur l'époque, le lieu et les circonstances du baptême...

S'il est constant que le Baptême a été valablement administré, l'acte sera transcrit sur un registre particulier et signé. »

10. *Joannès*, le premier frère de saint Michel est né le 1<sup>er</sup> Germinal de l'an VII, ou 21 mars 1799. Dans les actes de l'état civil, il s'appelle *Caracoitz* à sa naissance, *Garicoitz* à son mariage.

A 50 ans, il épouse l'héritière de la maison Ametzague, d'Ibarre, qui a 25 ans, Catherine Harguindéguy, née le 30 août 1824 de Raymond et de Marie Mendiboure, décédée le 26 mars 1898. Il semble avoir abandonné Ibarre vers 1860, mais il y est revenu très vite pour y mourir, le 18 février 1865.

Ses quatre enfants sont nés à la maison Ametzague, où il réside ; les deux filles portent toutes le même prénom français, *Marie*, qui est différent en basque : Mayie, Mayana, Maria, etc... ; le second prénom n'était guère employé.

11. *Manech, Jean*, est né le 1<sup>er</sup> Fructidor de l'an IX, 19 août 1801. Sur l'acte de naissance il porte le nom de *Caracoits* ; mais le 10 décembre 1864, à Hosta, au baptême de Jean Garacoitz, on l'appelle *Jean Caracotche*, « maître de la maison de ce nom à Ibarre. »  
  
Il a toujours vécu à la maison paternelle, célibataire. Une croissance défectueuse l'avait rendu un peu bossu.
12. *Paullé, Paul*, a vécu longtemps avec sa sœur Marie, auprès du chanoine Etcheberry, aumônier du couvent d'Ustaritz, au service des Filles de la Croix. A sa mort, il fut inhumé au cimetière de la ville ; mais quand les Filles de la Croix organisèrent un cimetière pour elles, ses restes y furent ramenés, ainsi que ceux de sa sœur. Il était perclus de rhumatismes.
13. Marie est l'unique sœur de saint Michel, qui a pour elle un sentiment de prédilection. Il avoue qu'il a senti plus d'une fois la tentation de se retirer à Ibarre, loin des tracas de Bétharram, auprès de « *cette sœur que la divine Providence lui a conservée.* »  
  
Elle a vécu longtemps à Saint-Just, au service de M. de Saint-Jayme ; elle rentra sans doute à la maison pour soigner son vieux père ; elle se réfugia ensuite au couvent d'Ustaritz, où elle mourut à 52 ans.
- 13<sup>bis</sup>. *Marie*, ou mieux *Marianne*, nièce de saint Michel, domestique à Domezain, chez M. Lacassie, accompagna cette famille à Santiago du Chili, s'y maria avec un boulanger originaire de Salies-de-Béarn, nommé Berrhoco, dont elle n'eut pas d'enfant ; morte à Santiago.
14. *Marie, Marianne*, nièce de saint Michel, placée quelque temps à Biarritz, a épousé Fernand Barneich.  
  
Après la naissance de deux enfants, Madeleine et Marianne, elle suivit son mari en Uruguay.  
  
Elle eut encore trois filles, Maria, Magdalena et Victoria, avant de mourir dans une *estancia* près de Montevideo.  
  
Ses filles se fixèrent à Paysandù avec leur père, qui y est décédé. Elles se sont toutes mariées, l'aînée, Magdeleine à Buenos Aires, les autres à Montevideo, où vivent leurs descendants.
15. *Marie*, la troisième nièce de saint Michel, apparaît aussi avec le prénom *Louise*, qu'on n'employait pas en famille.  
  
Elle a vécu comme femme de chambre et lingère à Bordeaux et à Bayonne, où elle a épousé un peintre de Hasparren, Jean-Ernest Harismendy (1853-1910). Son fils, Jean-Albert est domicilié à Dax, 51, rue Gambetta.
16. Jean, est l'unique neveu de saint Michel. Il était élève du collège N.-D. de Bétharram, quand la mort l'enleva ; il fut inhumé sur le Calvaire, dans le cimetière de la Communauté.



17. On ne sait trop si elle est fille de Marianne ou de Marie. Recueillie par sa grand-mère, dans la maison Ametzague, à Saint-Just-Ibarre, est décédée à Bordeaux.

Il est d'autres familles qui revendiquent une parenté plus ou moins éloignée avec saint Michel Garicoïts, en France et en Amérique.

A Saint-Just, un *Dominique Garicoïts*, métayer dans la maison Pécoits, donne en mariage le 16 juin 1819 sa fille Maridez à Bernard Orétegy ; trois enfants sont venus de cette union : Dominique, Pierre et Michel.

A Sauguis, au siècle dernier, les abbés *Garicoïts-Uhart* se disaient cousins de saint Michel.

A Aïncirits, Jacques *Garicoits* (1829-1895), fils de François, fils de Jacque Garricoche, pour mieux établir sa parenté, faisait constater sa ressemblance avec la photographie de saint Michel ; un de ses petits-fils est domicilié à Bazas, et sa petite-fille a épousé Pierre Hourcade à Aïncirits.

En Argentine, Josefina Delantero de Rodriguez Jauréguy et Maria-Elena Delantero Caracotche, se réclament d'un oncle de saint Michel, Gracian *Garacoche*, fils de Jean *Garicoïts* à Iroulégy.

En Uruguay, un député Polonio Garicoïts, se sait parent.

## 102. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, le [7]<sup>220</sup> juin 1854.

Ma chère Sœur,

Evidemment vous n'avez pas besoin de vous occuper de cette affaire, ni de rien de semblable. Toutes les fois que vous ne pourrez pas jurer que vous étiez éveillée dans le moment où ces choses se passaient, vous ferez bien mal de vous en occuper, d'en faire mention en confession.

Je n'ai pas trop de confiance dans ce Saint-Esprit qui met des bornes à votre nourriture. Il faut là-dessus aussi aller rondement et bien manger pour remplir vos devoirs, sans tenir nul compte de ce qui vous arrivera après. Vous savez que vous êtes scrupuleuse, et que vous avez grand besoin de vous en tenir à ce que je vous ai dit sur votre conduite en confession et ailleurs.

Tout à vous en N.-S.

G.

Je salue en Jésus-Christ toutes les chères Sœurs de Mont.<sup>221</sup>

## 103. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, dont l'une est écrite.

F. V. D.<sup>222</sup>

Bétharram, le 4 juillet 1854.

Ma bonne Sœur,

Quand vous sentirez ces mouvements de tendresse naturelle trop vivement, sans vous en alarmer, vous vous tournerez vers le Bon Dieu, disant par exemple : Mon Dieu, ayez pitié de moi, que je sois toute à vous, ou autres paroles semblables ; et puis continuez à aller en avant, comme si vous n'éprouviez rien, en respectant toutefois vos saintes règles et les usages de la Congrégation. Vous savez que l'avis de St. Vincent<sup>223</sup> était de ne point déclarer ces sortes de tentations à vos confesseurs de paroisse, de réserver ces sortes d'ouvertures pour ceux qui ont grâce et autorité pour vous diriger ; ce que n'ont pas vos confesseurs<sup>224</sup> ; soyez fidèle à cela, vous surtout, pour des raisons particulières, que je ne rappelle pas ici.

En général tâchez de ranimer en vous l'esprit de prière, l'habitude de recourir à Dieu comme une bonne enfant, à chaque instant, comme machinalement ; il est si près de vous, il est en vous ! Vous l'avez là dans le fond le plus intime de votre cœur, si désireux de vous écouter, de se donner à vous, de vous soutenir, de vous diviniser<sup>225</sup> ! Tournez-vous vers lui, et rien ne vous manquera jamais.

Adieu.

Garicoïts, Ptre.

## 104. - A un prêtre du Sacré-Cœur.

Autographe de Bétharram, deux pages petit format, dont l'une est blanche ; publié dans *Pensées*, p. 373. Cette lettre présente le premier et le plus ancien portrait que saint Michel Garicoïts ait fait du religieux de la Société du Sacré-Cœur :

« Un homme crucifié au monde et pour qui le monde lui-même est crucifié ;  
Un homme nouveau, dépouillé de toute attache pour revêtir le Christ ; mort à vous-même pour vivre en saint ;  
Pour vous montrer ministre de Dieu, dans l'action, la chasteté, la science, la longanimité, la douceur, sous la conduite de l'Esprit-Saint, par une charité effective et un langage sincère ;  
Pour tendre vous-même, avec tous les moyens de sanctification à votre disposition, vers le ciel, votre patrie, et y pousser les autres, avec toute l'énergie et le zèle possible, ayant toujours la plus grande gloire de Dieu en vue. »  
Voir *Lettre-circulaire* 361, 368, et *Lettre* 293.

F. V. D.

7 novembre 1854.

Mon cher ami,

Soyez et montrez-vous ce que vous êtes :

Homo mundo crucifixus et cui mundus ipse est crucifixus ; homo novus, qui tuis te affectibus exuisti ut Christum indueres, tibi mortuus ut justitiae viveres ; qui in laboribus, in

castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu Sancto, in charitate non ficta, in verbo veritatis, te Dei ministrum exhibeas, et per arma justitiae a dextris et a sinistris ad coelestem patriam et tu ipse contendas et alios etiam quacumque potes ope studioque compellas, maximam Dei gloriam semper intuens.<sup>226</sup>

Courage donc et que ce ceci vous serve de miroir.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Mes amitiés à tous les nôtres.

Garicoïts, Ptre.

### 105. - A la T. H. Sœur Madeleine<sup>227</sup>, Supérieure Générale des Filles de la Croix.

Autographe des Filles de la Croix à La Puye, petit format 12x21, avec quelques taches vers la fin.

L. S. N.-S. J.-C.

Ce 1<sup>er</sup> D<sup>bre</sup> 1854.

Ma bonne Sœur,

Je me permets de vous envoyer une lettre que m'a écrite M. Eberté. Je lui répons que je crains que ma démarche auprès de vous ne soit inutile, puisque, pour ne pas accéder à un désir aussi pieux, vous devez avoir eu de graves raisons. Vous voyez que ces deux mots n'ont d'autre but que de donner une preuve de bonne volonté à cette famille.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 106. - A M. Pierre Vignau<sup>228</sup>, Supérieur de St-Louis-de-Gonzague.

Autographe de Bétharram, deux pages grand format, l'une seule est écrite ; la rédaction est hâtive, avec des abréviations.

F. V. D.

Ce 15 décembre 1854.

Mon cher ami,

Je vous envoie une exhortation pour vous. Lisez-la, copiez-la afin de vous en bien pénétrer et la mettre en pratique surtout. Gardez-vous bien de regarder [tout cela] comme choses étrangères ou impraticables. Ce sont là, au contraire, des choses qui nous regardent et qui sont tout à fait à notre portée. Occupez-vous-en très sérieusement et renvoyez-m'en l'original<sup>229</sup>. Vous pouvez faire de cette exhortation<sup>230</sup> le sujet de vos méditations et surtout de vos considérations. J'en dis autant des considérations de Petit

Didier<sup>231</sup> sur la droiture d'intention et la conformité à la vol. de D. et tout le Combat Spirituel, en particulier le dixième chapitre<sup>232</sup>.

Je vous envoie aussi un extrait du P. Aquaviva<sup>233</sup> pour former les sup<sup>rs</sup>.

Encore une fois, copiez tout cela et renvoyez-le-moi, et dites à M. Lassus<sup>234</sup> de me renvoyer le résumé des Règles Communes.

Demandez surtout, pour vous et pour moi, une de ces touches divines, qui seules, font qu'on est possédé, non du démon, mais de Dieu, et qu'on marche, qu'on vole dans ses voies. Ainsi soit-il !

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

### 107. - A Sœur Zéphirin-Saint-Blaise<sup>235</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, trois pages écrites, une blanche, publié par Bourdenne, La Vie et l'Œuvre, p. 504.

F.V.D.

Bétharram, le 27 décembre 1854.

Ma bonne Sœur,

Je viens de quitter au parloir, tout à l'heure, ma Sr. Jeanne-Sophie<sup>236</sup>, qui est venue voir le P. Fradin<sup>237</sup> à Igon. A cette occasion, j'ai pensé pour la centième fois, sans exagération, à ma Sr. Zéphirin-Saint-Blaise et à la réponse que je dois depuis longtemps à la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire.

Voici donc simplement mon opinion sur les choses que vous m'exposiez :

1<sup>o</sup> Pourquoi tant raisonner sur votre position ? Je ne doute pas que ce soit la volonté de Dieu que vous y soyez. A cet égard, maintenant et toujours, ne rien demander, ne rien refuser<sup>238</sup> ; en avant, Dieu le veut !... Plus de ces retours, de ces si, de ces mais !

2<sup>o</sup> Je ne crains ni votre position, ni vous-même, ni votre esprit trop raisonneur, ni même ces impressions de découragement. Mais tout ce que je crains le plus en vous, c'est, après tant de grâces, ce défaut de confiance sans bornes en Dieu. Paix, paix, même dans la guerre, paix à tout prix, paix malgré tout, et courage ! Voilà ce qui devrait être le sentiment-roi<sup>239</sup> de votre cœur constamment. Avez-vous peur même de Dieu ? Jetez-vous dans ses bras ; c'est l'unique conduite raisonnable, convenable que vous ayez à tenir.

3<sup>o</sup> Vous êtes curieuse ! Faites, et faites le mieux que vous pourrez ce que vous devez faire dans votre position, ne comptant que sur Dieu, sans vous occuper de ce qu'y ferait ou ne ferait pas une autre, et sans être en souci même du succès de vos travaux. Arrivera ce que le bon Dieu voudra !

4<sup>o</sup> C'est vrai, il y a beaucoup à faire ; raison de plus pour que vous ne soyez pas une tournilleuse<sup>240</sup>, pour que vous exerciez l'immensité de la charité dans les bornes de cette position<sup>241</sup>, d'un cœur grand, d'une âme qui veut<sup>242</sup>. Vous pouvez tout dans Celui qui vous fortifie<sup>243</sup> et qui vous est toujours présent pour être à chaque instant votre lumière, votre force, votre tout. Je le prie de tout mon cœur que vous traitiez avec lui d'égale à égal, comme il le veut tant ; c'est pour cela qu'il est descendu si bas, petit enfant, pain quotidien,

oui, afin de vous inspirer un esprit vraiment filial pour lui. Il serait bien temps de vous laisser gagner par tant d'avances de sa part. Amen.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

Savez-vous ce que m'écrit une toute petite chétive créature que ses supérieures ont envoyée à Salerne<sup>244</sup>, plus loin que Parme<sup>245</sup>, et même que Rome ? « Dans les moments où la nature se récrie intérieurement, je répète le cri de guerre : En avant ! Dieu le veut ! et puis, je marche. » Faites de même, ma bonne Sœur. Cette bonne Sœur est dans un établissement semblable au vôtre avec douze autres sœurs.

<sup>1</sup> Lettre 96.

<sup>2</sup> Lettre 83.

<sup>3</sup> Lettre 64.

<sup>4</sup> Lettre 94.

<sup>5</sup> Lettres 79, 103, 87.

<sup>6</sup> Lettres 81, 88, 93, 77, 84.

<sup>7</sup> Lettres 75, 73, 74, 81, 117.

<sup>8</sup> Lettres 69, 70, 92, 97, 117.

<sup>9</sup> Lettres 69, 70, 92.

<sup>10</sup> Lettre 89.

<sup>11</sup> Lettre 76.

<sup>12</sup> Lettre 105.

<sup>13</sup> Lettres 69, 80, 82.

<sup>14</sup> Lettre 63.

<sup>15</sup> Lettres 72, 66, 65, 90, 92.

<sup>16</sup> Lettre 64.

<sup>17</sup> Lettres 64, 83, 63, 92, 95.

<sup>18</sup> Lettres 92, 99, 106.

<sup>19</sup> Lettre 118.

<sup>20</sup> Lettre 104.

<sup>21</sup> Lettres 86, 95.

<sup>22</sup> Lettres 67, 86.

<sup>23</sup> Lettre 106.

<sup>24</sup> Lettres 86, 90, 95, 99, 106.

<sup>25</sup> Lettres 94, 100.

<sup>26</sup> Mgr Lacroix, *Lettre 37*.

<sup>27</sup> Il semble qu'il s'agit de l'admission de M. Victor Saubatte, né à Asson le 18 février 1823, mort directeur du Collège de l'Immaculée-Conception de Montevideo, le 23 août 1884 ; il commença le noviciat, qui durait deux ans, vers le mois de juillet 1849, pour faire profession le 1<sup>er</sup> août 1851 ; il avait été ordonné prêtre en décembre 1850, avant ses vœux.

<sup>28</sup> Cet article 2 dit : « *Ils portent le nom de Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, pour se rappeler l'esprit d'humilité, de charité, d'obéissance et de dévouement, qui doit les animer à l'exemple de leur divin Maître.* »

<sup>29</sup> Joseph-Maximilien Menjoulet, né à Lasseube (B.-Pyr.), le 24 octobre 1807, élève du collège de Saint-Sever, du séminaire Saint-Sulpice et du grand séminaire de Toulouse, ordonné à Bayonne le 17 décembre 1831, directeur et professeur de philosophie, de morale au séminaire de Bayonne de 1831 à 1844, chanoine en 1838, fondateur de la Société des Hautes-Etudes en 1844, archiprêtre de Sainte-Croix, le 31 octobre 1853, vicaire général du diocèse de Bayonne en 1867 ; mort le 13 juillet 1882.

Il a enrichi l'histoire locale de nombreux ouvrages : *Notice sur l'église Sainte-Croix d'Oloron* (1840), *Notice sur le Séminaire et le Collège de Sainte-Marie d'Oloron* (1841), *Chronique de N.-D. de Bétharram* (1843), *Chronique de N.-D. de Sarrance* (1859), *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron* (1864 et 1869), *Saint Amand, Apôtre des Basques* (1869), *Histoire de Saint-Léon* (1876).

L'entreprise de M. Menjoulet est aussi celle de Mgr Lacroix, et c'est une entreprise manquée.

Saint Michel Garicoïts avait lancé son œuvre de Bétharram avec l'approbation et l'appui de deux évêques de Bayonne, Mgr d'Astros, *Lettre* 1, et Mgr d'Arbou, *Lettre* 188. Elle n'eut pas d'abord les sympathies de leur successeur Mgr Lacroix, pour diverses raisons. Il estimait qu'elle était mal située : une résidence de missionnaires et une maison d'éducation devait être, non à la frontière du diocèse, mais en plein centre, à Oloron, par exemple ; et puis pour ce sulpicien, l'idéal de sainteté et le genre de vie commune, tel qu'il existait dans la société de Saint-Sulpice, était bien suffisant pour une communauté de prêtres diocésains ; il jugeait donc superflus et téméraires les efforts du fondateur de Bétharram pour créer une congrégation religieuse sur le modèle de la Compagnie de Jésus. Son premier mouvement, six mois après son intronisation, fut d'enlever M. Garicoïts de Bétharram, en octobre 1838, et de le nommer directeur du grand séminaire de Bayonne ; il revint sur cette mesure à cause des réactions de l'opinion, après une entrevue avec le saint. Mais sans jamais en donner l'ordre à l'intéressé, il lui faisait savoir indirectement qu'il souhaitait le transfert de l'œuvre de Bétharram à Sainte-Croix d'Oloron. M. Garicoïts avait un principe : « *Faire la volonté de Dieu où l'on est, sans se mêler d'autre chose.* » (*Doctr. Spir.*, p. 230). Sourd à toutes les rumeurs, il allait de l'avant : « *Dieu m'avait appelé à Bétharram, dira-t-il ; c'est pour cela que j'ai toujours tenu prêt à obéir aux ordres de Mgr l'Evêque...* » (*Doctr. Spir.*, p. 230.)

Les ordres ne vinrent jamais. Dieu conduit les chefs de son Eglise ; peut-être Mgr Lacroix a-t-il le pressentiment mystérieux que saint Michel se trouve à Bétharram par une disposition divine, et qu'il doit « *rester au lieu que la divine Providence s'est choisie spécialement, à l'œuvre dont elle a fait son œuvre.* » (*Doctr. Spir.*, p. 230.) Il est certain qu'il accueillit avec enthousiasme la proposition du chanoine Menjoulet, qui voulait constituer, sur le modèle de Saint-Sulpice, une communauté de prêtres diocésains, de talents plus qu'ordinaires. En 1844, il nomma M. Menjoulet supérieur de cette future société qu'il appela *Société des Hautes-Etudes* ; il l'établit à Sainte-Croix d'Oloron, et voulut y assembler l'élite de son jeune clergé.

Dans ces circonstances, saint Michel, sans renoncer à sa mission providentielle, s'efface, met en veilleuse ses projets, et s'abstient de chercher avec fièvre des vocations pour Bétharram. Il craint trop de contrecarrer la volonté de son évêque et de nuire à l'entreprise de M. Menjoulet. Hélas ! après de brillants débuts, la Société de Sainte-Croix entre en décadence et se disloque ; elle n'a jamais compté plus d'une douzaine de membres, mais les plus éminents peut-être l'abandonnent : M. Léoutré devient économiste du séminaire de Larressore en 1846, M. Thuilier, qui sera aumônier de Sainte-Ursule à Pau, est parti en 1850 ; un an après, il est suivi par M. Bordenave, archiprêtre de Saint-Jacques de Pau en 1852 ; d'autres les imitent. Le supérieur lui-même est fort découragé ; avant la fin de 1852, il se tourne vers le fondateur de Bétharram et lui propose la fusion de la *Société des Hautes-Etudes* avec la *Société du Sacré-Cœur* ; elle s'opérera en 1855, après que le chanoine Menjoulet aura été promu archiprêtre d'Oloron.

C'est à partir des difficultés, qui empêchent l'essor de la Société de Sainte-Croix, que Mgr Lacroix commence à se montrer de plus en plus favorable à l'œuvre de Bétharram ; c'est alors aussi que saint Michel peut de nouveau intensifier ses efforts pour cultiver les vocations que Dieu pousse vers lui. Et la communauté, qui péniblement a groupé trente membres en quinze ans, double ses effectifs tous les cinq ans. On devine la satisfaction du saint fondateur ; elle éclate dans cette lettre, avec la gratitude envers son évêque. Voir *Lettre* 92.

<sup>30</sup> Honoré Serres, *Lettre* 183.

<sup>31</sup> Jean-Pierre Mazéris, *Lettre* 65.

<sup>32</sup> Mgr François Lacroix, *Lettre* 36.

<sup>33</sup> Jean Hayet, qui est profès depuis un an et qui n'est encore que sous-diacre, a été choisi - il a vingt-neuf ans - comme fondateur et directeur du collège *Saint-François*, que saint Michel a décidé d'ouvrir, cette même année 1849, avant la loi Falloux, à Mauléon ; voir *Lettre* 95.

<sup>34</sup> Pour sa ville natale de Mauléon, Jean de Béla de la Salle, en 1775, avait légué en mourant une rente annuelle de 11 226 livres pour la création de deux écoles. L'une, pour les filles, fut dirigée par les Sœurs de Nevers, dans l'Hospice actuel ; l'autre, pour les garçons s'établit là où est le couvent des Sœurs Dominicaines depuis 1857. Il fut vendu comme bien national en 1790. Mauléon et la Soule cependant regrettaient la disparition du collège, et par des vœux répétés, le Conseil Général des Basses-Pyrénées appuyait leurs réclamations ; avec la seconde république, leurs désirs commencent enfin à se réaliser.

L'archiprêtre et le sous-préfet de Mauléon, à la tête de quelques notabilités, sollicitent de l'évêque de Bayonne la création d'un collège ; Mgr Lacroix confie l'affaire à saint Michel Garicoïts ; celui-ci, bien que très embarrassé, parce que de tous côtés on lui demande l'ouverture de nouvelles écoles, accepte aussitôt, heureux de faire l'impossible pour son cher Pays Basque. Les classes ne semblent pas s'être ouvertes en l'année 1849, à cause de la lenteur des formalités administratives. Mais en 1850, le collège fonctionne ; c'est dans un local d'emprunt, avenue Arnaud de Maytie, et rue J.-B. Heugas, dans la maison Larre, près de la sous-préfecture ; au début de l'année scolaire 1850-1851, il s'établira dans l'immeuble prévu, le couvent désaffecté des Capucins.

Le diocèse en fait l'acquisition par acte passé, le 23 octobre 1850, devant M<sup>e</sup> Dalgalarondo, notaire à Mauléon, enregistré le 25 du même mois, portant vente par le sieur Neveu d'une partie des bâtiments dits des Capucins, avec jardins et dépendances ; le tout situé à Mauléon. Prix : 9 000 francs, payés selon quittance finale au rapport du même notaire, en date du 29 juin 1851. La dépense fut assumée par la Caisse diocésaine, qui versa 5 600 fr. en octobre 1850, et 4 312 fr. 40 en juillet 1851.

L'établissement prend le nom de *Collège Saint-François*, et parce qu'il est dans un couvent franciscain, et que ce saint est le patron de Mgr François Lacroix, qui en a soutenu la fondation.

D'accord avec l'évêque de Bayonne - l'organisation de la fondation d'Amérique imposant un regroupement de forces - saint Michel dut consentir provisoirement, en 1855, à renoncer comme le fera de nouveau, vers 1870, le Père Chirou, à la direction de cette institution, à laquelle Sœur Marie de Jésus-Crucifié a prophétisé un bel avenir : « *Notre-Seigneur veille sur elle... Dieu y fera œuvre utile et durable... Il la bénira et la fera prospérer.* »

<sup>35</sup> Le dossier pour l'ouverture d'une école comprenait alors :

1<sup>o</sup> Une déclaration du directeur de l'école au maire, indiquant le local, où se feront les classes. Une copie est adressée au préfet et une autre au procureur général du département.

2<sup>o</sup> Le récépissé du préfet et du procureur général.

3<sup>o</sup> Une lettre d'obédience du supérieur ecclésiastique.

4<sup>o</sup> L'acte de naissance du directeur.

Le dossier était soumis au Recteur de l'Académie ; et l'école s'ouvrait un mois après. Le dossier ne sera rendu à M. Hayet que le 5 décembre ; ce qui retardera l'ouverture des classes. Voir *Lettre* 95.

<sup>36</sup> Le sous-préfet, Clément d'Andurain et l'Archiprêtre, M. Landerrette, qui occupa ce poste de 1846 à 1855.

<sup>37</sup> M. Pierre Barbé, un des fondateurs et supérieur des œuvres d'Orthez ; il a trente-huit ans ; voir *Lettre* 86.

<sup>38</sup> M. Jean Espagnol, le premier auxiliaire de M. Pierre Barbé, n'a alors que vingt et un ans ; il est profès depuis le 26 octobre 1844, et ne sera prêtre que trois ans plus tard, voir *Lettre* 194.

<sup>39</sup> Deux frères, un régent, M. Arabèhère, voir *Lettre* 90, et un convers, Frère Joannès, voir *Lettre* 141.

<sup>40</sup> La ville d'Orthez n'avait point encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, du moins pour les garçons, un établissement scolaire digne d'elle ; l'archiprêtre et le maire, pour combler cette lacune, font appel à l'évêque de Bayonne ; Mgr Lacroix entre dans leurs vues et se tourne vers M. Garicoïts. Ainsi va naître le *Collège Moncade*. « Cette création, décidée par un très grand évêque, fut confiée à un saint. Voilà certes d'enviables quartiers de noblesse. » (Louis Blanc, *Souvenir du centenaire*, p. 10.)

Un immeuble avait été acquis par le diocèse, par un « acte passé le 18 mars 1848, devant Me Taillefer, notaire à Orthez, enregistré le 23 du même mois, portant vente par la famille Pierrette d'une maison et de ses dépendances ; le tout situé à Orthez. Prix 22 000 fr., payés comptant. » Cinq ans après, la propriété sera élargie, par un « acte passé le 5 novembre 1853, devant Me Dufourg, notaire à Orthez, enregistré le 7 du même mois, portant vente par la famille Lannes de bâtiments, jardin et dépendances, le tout situé à Orthez et confrontant aux immeubles acquis en 1848 à la famille Pierrette, Prix 6 000 francs, payés comptant. » Pour ce dernier achat, M. Perguilhem fit don de 3 000 francs à la caisse diocésaine, qui avait déjà remis 3 000 francs à Mgr Lacroix, après en avoir versé 9 740 autres en 1848.

Comme le terrain et les constructions se trouvent sur la colline, où, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le vicomte de Béarn, Gaston VII, avait dressé l'imposant château de Moncade, que visite Froissart en 1388, et dont il ne reste que l'important donjon, le nouvel établissement a reçu le nom de *Collège Moncade*.

Saint Michel tint à présider en personne la fondation, la première que faisait la Société du Sacré-Cœur hors de Bétharram. Il arriva à Orthez, semble-t-il, le jeudi 22 novembre 1849, à la maison Pierrette avec les membres de la nouvelle résidence : un prêtre, M. Barbé, un scolastique, M. Espagnolle, un Régent, M. Arabèhère et Frère Joannès. Il n'y eut personne pour les accueillir, et l'habitation était vide, nue ; c'était le soir, l'heure de souper.

Le Frère Joannès alla frapper chez un voisin ; c'était un protestant ; il lui emprunta le couvert, quelques assiettes, des verres et des fourchettes ; à l'auberge, il acheta quelques vivres. On se mit à table sans plus de cérémonie. L'œuvre était fondée.

<sup>41</sup> M. Pierre Barbé était le directeur de l'école ; à ce titre, il devait faire la déclaration requise devant le maire. C'était à cette époque Raymond Planté, né le 19 janvier 1797 à Santander, mort député des Basses-Pyrénées, le 29 juin 1855, à Paris. Il fut, avec Madame, le soutien des maisons d'Orthez ; saint Michel les honora de son amitié, comme le prouve une copieuse correspondance ; voir *Lettre* 245.

<sup>42</sup> L'archiprêtre d'Orthez, Jean-Basile Mirande, voir *Lettre* 148, avait compté pour son *école gratuite* sur les Frères des Ecoles Chrétiennes et peut-être un peu aussi sur les Frères de l'Instruction Chrétiennes ; ils déclinerent l'offre ; dans ce refus, saint Michel voit une indication providentielle ; il le dira vite : « L'esprit de notre Société, c'est le *dévouement aux œuvres dont les autres ne veulent pas, par exemple l'œuvre d'Orthez auprès des enfants pauvres.* » (Doctr. Spir., p. 229.) Et aussitôt il adapte ses plans aux desseins de Dieu, à la fois plus nobles et plus grands. Il était venu avec l'intention de créer une école ; deux vont naître ; il ne pensait qu'à ouvrir une école primaire supérieure, et c'est une école primaire et un collège, qu'il fonde presque en même temps.

<sup>43</sup> Il y a chez saint Michel un grand amour de la jeunesse, qui le pousse vers l'enseignement. Fils de petits paysans basques, il aime les pauvres, il aime le peuple, comme nous disons aujourd'hui, et dans le peuple, ce qu'il a de meilleur, les enfants ; aussi, malgré la pénurie et les incommodités d'une installation hâtive et provisoire, quand il voit M. Barbé avec ses régents se dévouer à l'éducation des 200 enfants d'Orthez, qui ont envahi dès le premier jour des classes mal équipées, il laisse éclater sa joie : « *L'œuvre d'Orthez auprès des enfants pauvres, sur ces bancs vermoulus, dans cette poussière, et d'autres semblables, voilà nos ministères de prédilection !* » (Doctr. Spir., p. 229.)

<sup>44</sup> La décision, on le devine, fut conforme aux désirs et aux suggestions de saint Michel Garicoïts. Il n'est plus question d'école primaire supérieure, et dès octobre 1850, deux établissements sont organisés : l'école primaire, sous la direction de M. Barbé, dans l'ancien collège de la ville (c'est l'actuel collège Moderne) ; l'école secondaire et professionnelle, sous la direction de M. Serres, dans la maison Pierrette. C'est le *Collège Moncade*.

<sup>45</sup> Jean Curutchet, né à Chéraute (B.-Pyr.) le 17 décembre 1805, ordonné le 13 juin 1829, vicaire d'abord de Tardets, puis desservant de Saint-Etienne-de-Baïgorry en 1831, de Jaxu en 1832, démis en 1834. C'est un des ecclésiastiques que saint Michel ramena à la dignité de la vie sacerdotale.

<sup>46</sup> Mgr Lacroix, *Lettre* 37.

<sup>47</sup> Ordination du 22 décembre 1849.

<sup>48</sup> Jean-Pierre Mazéris, né à Esquiule le 4 avril 1824, entré en 1856 dans la Compagnie de Jésus ; professeur de physique, de mathématiques, d'histoire ecclésiastique, d'archéologie et de droit canon aux grands séminaires de Mende, Aire, Montpellier ; père spirituel à Pau, où il meurt le 31 août 1905.

<sup>49</sup> Jean Hayet, *Lettre* 95.

<sup>50</sup> Louis Sarthy, né le 10 janvier 1822, à Sainte-Colome (B.-Pyr.), profès de la Société du Sacré-Cœur en décembre 1849, prêtre le 25 mai 1850, fondateur et directeur de l'école d'Asson de 1851 à 1856, économiste du collège N.-D. de Bétharram, décédé le 5 novembre 1887.

La fondation de l'école libre d'Asson fut le plus bel exploit de sa vie, car une santé fragile et une surdité précoce réduisirent vite son activité. C'était en 1851 ; chaque paroisse voulait son école ; celle d'Asson, à quelques kilomètres de Bétharram, constitua une société de pères de famille dans ce but ; ses membres offrirent à saint Michel Garicoïts une maison et une annuité de 600 francs ; c'était peu, et saint Michel considéra l'affaire comme impossible ; ils s'adressèrent plus haut, à Monseigneur l'évêque de Bayonne ; il vint à Bétharram, et il appuyait leur demande. Saint Michel l'écoutait en silence, quand passe un jeune prêtre, pâle, amaigri, M. Sarthy. Il s'adressa à lui :

« *Partez, il faut se dévouer, se sacrifier. Si vous êtes malade, on vous soignera!...*

- *Fiat, fiat*, dit simplement M. Sarthy.

- *De quel embarras vous me tirez !* », ajoute Monseigneur.

Sans retard, M. Sarthy se rend à Asson, pour préparer un local. La maison destinée à l'école est occupée sauf une salle en bas et deux pièces en haut ; il faut faire déménager les locataires. Et l'installation commence en novembre ; avec M. Jean-Marie Pujol, régent, et le Frère Joannès qui lui sont donnés comme auxiliaires, il part de Bétharram sur un char, où il a empilé quelques pauvres meubles, ustensiles de cuisine, car la nouvelle résidence est démunie de tout ; il faudra mendier même un peu de bois pour préparer le premier repas. Et il n'y aura que de mauvaises bûches pendant tout l'hiver.

Le travail était écrasant et les ressources infimes ; la vie était dure, avec un régime spartiate, sans un peu de feu contre le froid, si bien qu'après deux mois, le bon Frère Joannès, découragé, se réfugia à Bétharram ; malgré tous les prodiges d'économie, on n'arrivait pas à vivre. M. Sarthy et son compagnon venaient alors à Bétharram pour demander un peu de secours, quelques provisions ; ils n'étaient pas toujours fort bien accueillis par le Frère de la dépense ou de la cave, pas même par le Père économiste :

« Ils travaillent à l'école, disaient-ils ; qu'ils vivent de l'école ! Nous ne sommes guère plus riches qu'eux ici... »

Saint Michel était là heureusement ; il intervenait avec bonté, générosité ; il relevait leur courage :

« *Si vous manquez de quoi que ce soit, venez à moi, je vous le donnerai ; Dieu y pourvoira !...* »

Bientôt l'œuvre devint prospère, grâce au dévouement commun ; en 1856, quand la maladie oblige M. Sarthy à se démettre, elle comptait 150 élèves.



<sup>51</sup> Ce n'est qu'à partir de 1858, que Mgr Lacroix autorisera les ordinands de la Société à faire leur retraite à Bétharram sous la direction de saint Michel.

<sup>52</sup> Bertrand Beudou, voir *Lettre* 110.

<sup>53</sup> Martin-Théodore Manaudas, né à Accous le 27 septembre 1797, ordonné le 24 mai 1823, professeur au petit séminaire d'Aire en 1823, d'Oloron en 1824, directeur du grand séminaire de Bayonne en 1827 avec la chaire de morale et d'écriture sainte, chanoine en 1839, supérieur du grand séminaire diocésain de 1838 au 7 mars 1873, date de sa mort.

Quand Mgr Lacroix lui confia la direction de son grand séminaire, il osa manifester que cette charge serait mieux remplie par saint Michel, et qu'il ne l'accepterait lui-même qu'avec difficulté sans ce collaborateur de choix ; ce fut une des raisons pour lesquelles Mgr Lacroix donna l'ordre à saint Michel, en 1838, de quitter Bétharram et de venir à Bayonne pour un nouvel emploi.

<sup>54</sup> Les pièces du dossier de M. Hayet. Voir *Lettre* 64.

<sup>55</sup> Mgr Lacroix, *Lettre* 37.

<sup>56</sup> Simon Guimon, un des premiers compagnons de saint Michel Garicoïts, et une des plus belles figures d'apôtre du XIX<sup>e</sup> siècle ; par ses infatigables randonnées missionnaires dans l'Ancien et le Nouveau Monde, avec sa parole de feu, il est le rayonnement du fondateur de Bétharram, un peu comme saint François Xavier dans le prolongement de saint Ignace. Aussi, entre tous les autres, il est pour lui « *le cher confrère* ».

Sa vie ne se résume point. A peine peut-on en fixer les principales étapes.

Il est né à Barcus (B.-Pyr.) le 27 septembre 1793, dans la maison Céthéguiet, de Jean Guimon et d'Isidore Vignau. A peine dégrossi par le desservant du lieu, et déjà avec des moustaches, il commence ses études, car sa vocation, assurent les archives nationales, (F 19, n° 817), est reconnue officiellement le 1<sup>er</sup> novembre 1811 ; il est élève de 6<sup>e</sup> à Mauléon le 1<sup>er</sup> mars 1812, il suit le cours de grammaire le 1<sup>er</sup> avril 1813 à l'école presbytérale du curé d'Aramitz, le bon M. Forcade ; après un séjour probable dans une maison d'Oloron, il entre, en 1813 encore, au collège royal d'Aire-sur-Adour ; du 20 novembre 1816 au 21 juillet 1817 et du 4 novembre 1817 au 20 juillet 1818, il fait deux années de théologie au grand séminaire de Dax ; il s'y trouve encore l'année suivante, car les 12, 14 et 16 juillet, il se distingue avec son ami, M. Adoue, dans une joute théologique, en présence de tout le séminaire et du secrétaire de l'évêché, M. Honnert.

Il est tonsuré à Dax par Mgr Loison ; là aussi Mgr d'Astros lui confère les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat en un seul jour, le 10 décembre 1820 ; deux semaines plus tard, le 23 décembre, il reçoit le diaconat à la cathédrale de Bayonne, et le 18 février 1821, le sacerdoce au séminaire Saint-Léon.

Nommé vicaire de sa paroisse natale, le 1<sup>er</sup> mars 1821, il se joint en 1822 au corps de missionnaires diocésains, créé par le mandement du 6 octobre 1821, devenu, sous la conduite de M. Garat, la Société des Prêtres Adorateurs du Sacré-Cœur. Il s'y révèle un apôtre dont le succès dans le pays s'affirme, quand la révolution de 1830 disperse les membres de la petite société avec les missionnaires de France.

Il se réfugie, cette année-là auprès de saint Michel Garicoïts, au grand séminaire de Bétharram, où le 1<sup>er</sup> novembre il a été nommé professeur de Morale ; vers le mois d'août 1832, le chanoine Claverie l'installe aumônier du couvent d'Igon ; mais « sa direction trop sévère » fit des ravages parmi les postulantes et les novices, si bien que sainte Elisabeth Bichier des Ages joua de son influence pour s'assurer le retour de M. Garicoïts.

A la fermeture du grand séminaire de Bétharram, M. Guimon reprend sa tâche de missionnaire. En décembre 1833, il prêche une retraite à Denguin et le jubilé à Nay ; en 1834, il assure le jubilé à Bidache, une retraite à Asson en septembre, une mission à Cazères en octobre, et à Sainte-Colome en décembre ; en 1835, il est à Toulouse pour une grande mission à l'appel de Mgr d'Astros ; en 1836, il accompagne les Missionnaires de N.-D. de Garaison, qui viennent de s'organiser sur le modèle de ceux de N.-D. de Bétharram ; en 1838, il prêche une mission à Artigue-Loutan.

Avec saint Michel Garicoïts et ses premiers compagnons, le 10 septembre 1841, il fait ses premiers vœux de religion ; le même jour, il est élu conseiller de la *Société des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus* ; il sera réélu le 11 juin 1845 et le 5 juillet 1848 ; le 3 septembre 1851, il sera l'assistant du fondateur, et le 28 octobre 1852, il sera maintenu à cette place.

Ces titres le fond redoubler d'ardeur. En février 1844 et novembre 1849, il donne une mission à Bruges et Bosdarros ; en 1850, il est à Lescun en janvier, à Sarrance en février, à Nay en mars ; en 1852, il est membre du Synode diocésain de Bayonne ; le 25 avril 1853, il bénéficie d'un legs de 22 000 fr. du cardinal d'Astros.

Au mois de mars 1853, pendant une mission à Saint-Jean-Pied-de-Port, il est informé de l'incroyable délaissement religieux des Basques émigrés sur les bords du Rio de la Plata. Il fera tout pour y porter remède. Grâce à son intervention, Mgr Lacroix s'y intéresse, et l'assemblée générale des prêtres de la Société du Sacré-Cœur vote l'envoi d'une équipe missionnaire en Argentine.

A soixante ans passés, il est volontaire pour ce lointain apostolat ; en 1856, le 23 août, il quitte Bétharram, le 31 il s'embarque à Bayonne avec ses compagnons ; deux mois plus tard, le 3 novembre, il débarque à Montevideo, et le lendemain à Buenos Aires.

A son âge, on ne peut plus se flatter d'un long avenir missionnaire. Aussi, sans se donner le temps de se familiariser avec la langue du pays, l'espagnol, il se met immédiatement à évangéliser les foules dans l'église San José de Flores, en banlieue, dans celle même de la Merced, au cœur de la capitale.

En même temps, au printemps et à l'automne, il organise en province de vastes randonnées apostoliques. Au mois de mars et d'avril 1857, il missionne avec ses compagnons basques dans les régions de Dolores, Chascomus, Ranchos et Montevideo ; aux mois de janvier, février et mars 1858, il parcourt les territoires de Lujan, Mercedes, Chivilcoy, Navarro, Cagnuelas, Lobos et Azul, en octobre ceux de Dolores ; en 1859, il est retenu longtemps en Uruguay, car après avoir abordé les caciques Catriel, il a la déception de ne pouvoir consacrer ses dernières forces à l'évangélisation des Pampas et des tribus indiennes, campées sur les frontières ; en 1860, il missionne dans les plaines qui entourent Buenos Aires ; en 1860, il est à Merlo, Moron et Quilmes.

M. Guimon aimait les masses ; c'était son auditoire de choix. Il se donnait aussi aux élites. En 1860, à l'appel de Mgr Vera, il avait accepté de prêcher, « avec son mauvais espagnol », la retraite aux prêtres de Montevideo ; il eut plus qu'un succès : il ramena l'union dans un clergé divisé. A Buenos-Aires, il se laissa pousser sur les grandes chaires pour des conférences, des prédications d'Avent et de Carême. C'est ainsi qu'il se trouvait à San Telmo, quand le surprit le mal soudain, qui devait l'emporter le 22 mai 1861.

Sa mort laissa un grand vide dans la petite Communauté de missionnaires. Et le deuil fut général : toutes les cloches de la ville sonnèrent le glas. Saint Michel Garicoïts, à qui manquait la présence de ce compagnon de la fondation, l'avait rappelé près de lui. Ne pouvant le revoir vivant, il donna des ordres pour ramener ses cendres. Elles ne revinrent du reste que longtemps après la mort du Fondateur. Elles furent inhumées le 29 mai 1872, au Calvaire, au cimetière de la Communauté.

<sup>57</sup> Paroisse du diocèse de Bayonne, où est curé M. Castelneau-Tachaires avec 1 400 fidèles.

<sup>58</sup> Paraphrase d'un verset de la première épître aux Corinthiens : « *Moi j'ai planté, Apollon a arrosé...* » (II, 6.)

<sup>59</sup> La Société religieuse que saint Michel Garicoïts a fondée, existait sans doute sans sa pensée, au moment de la fondation, telle qu'elle serait organisée un jour. Cependant ce n'est que par étapes qu'il lui donne un nom, des Constitutions et un esprit.

Saint Michel appelle ses membres : *Prêtres Missionnaires de N.-D. de Bétharram*, en 1846, (Voir *Lettre* 38) et *Missionnaires de Marie*, vers 1856, dans un album-souvenir de N.-D. du Calvaire de Bétharram.

Le nom qu'elle porte aujourd'hui a subi trois changements :

1<sup>o</sup> *Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus* au début. C'est le nom que préfère le fondateur, celui aussi qu'adoptent ses premiers compagnons en acceptant les règles de la Société du Sacré-Cœur de Hasparren ; voir *Lettre* 9.

2<sup>o</sup> *Société des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus* après le 9 septembre 1841. Saint Michel l'emploie comme Mgr Lacroix ; seulement, Mgr Lacroix met l'accent sur *Prêtres Auxiliaires*, et saint Michel sur *Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus*.

3<sup>o</sup> *Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus*, en passant sous la juridiction romaine par le décret laudatif du 30 juillet 1875.

A son fondateur revient l'honneur d'avoir choisi le nom. Une note prise en classe, à la volée, par un scolastique, M. Cachica, ne saurait en faire douter. Il prête ces mots à saint Michel : « Lorsque Mgr l'Évêque vit ici le germe d'une petite Communauté, il s'y transporta, et son premier soin fut de lui donner un nom. Il passa huit jours à chercher celui qui pouvait le mieux lui convenir, et il crut qu'il ne pouvait mieux faire que de nous appeler *Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus*. »

Sur cette déclaration, l'auteur de la *Vie et l'Œuvre du Vble. M. Garicoïts* retire au fondateur le mérite d'avoir placé la Société sous le vocable du Sacré-Cœur, et l'attribue à Mgr Lacroix. Le texte, il faut bien l'entendre, établit qu'il y eut recherche et imposition d'un nom ; mais il n'affirme point que Mgr Lacroix trouva le nom. Ce qui serait inexact. Le prélat, après de longs et vains efforts d'invention, consentit à reconnaître officiellement le nom choisi par saint Michel.

Avant l'épiscopat, comme professeur de théologie au séminaire, Mgr Lacroix était fort attaché à la tradition ; évêque, il n'aime pas davantage les théories nouvelles ou les dévotions récentes. A son époque, le culte du Sacré-Cœur était suspect à certains théologiens, il n'entraîna pas encore dans la piété catholique. Il n'a point les faveurs de l'évêque de Bayonne.

En 1851, au concile d'Auch, l'archevêque, Mgr La Croix d'Azolette, invite ses suffragants à consacrer leur diocèse au Sacré-Cœur. Aussitôt les évêques de Tarbes et d'Aire s'empressent de le faire par une consécration publique et solennelle ; Mgr Lacroix se bornera à une consécration privée, et seulement trois ans après le concile. Il faudra les désastres de la guerre de 1870, la ruine des Etats pontificaux, pour que Mgr Lacroix, après trente-deux ans d'épiscopat, par le mandement du 1<sup>er</sup> juin 1875, favorise sans réserves la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Quand donc il cherchait une appellation pour l'œuvre de Bétharram, ce n'est point à celle de *Société du Sacré-Cœur* qu'allaient ses préférences ; il avait plutôt l'intention de l'écarter. En tout cas, il ne l'admet point dans les actes officiels, pas même dans l'*Ordo* du diocèse. S'il est vrai qu'il a choisi un nom, lui qui souhaitait avoir à Bétharram une pieuse association d'ecclésiastiques à son service, il s'arrêta vite à celui de *Société de Prêtres Auxiliaires*, le seul qu'il mentionne dans les documents épiscopaux et dans l'*Ordo*.

Saint Michel Garicoïts, à l'instigation de Mgr d'Astros et par dévotion personnelle, avait à cœur de conférer à ses religieux le titre de Prêtres du Sacré-Cœur. Mgr Lacroix tenait à celui de Prêtres Auxiliaires. L'un et l'autre avaient une volonté du même grain que le granit de leurs montagnes. Qui, du prélat du Rouergue ou du prêtre basque, allait céder ? Ni l'un ni l'autre. Mais pour trouver une solution, une formule d'accord, ce ne fut pas de trop de huit jours de réflexion. A l'appellation de *Prêtres Auxiliaires* qu'il voulait, Mgr Lacroix accepta, après ce délai, que saint Michel ajoutât la sienne : *Prêtres du Sacré-Cœur*. Aussi la Communauté de Bétharram, même après l'admission de Frères presque aussi nombreux que les Pères, porte le nom que lui a choisi son fondateur : *Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus*.

Avec le nom, Mgr Lacroix avait changé l'organisation extérieure. Aux règles du fondateur, il avait substitué les siennes en 1841. Dieu voulut que l'esprit, dont le fondateur aimait ses disciples, fût de ceux qui peuvent se passer de règle. Saint Michel l'a condensé un jour en ces termes :

« *Quel est l'esprit de notre Société ?*

– *L'esprit de notre état est l'esprit du Cœur de Jésus, que ce mot Ecce venio résume si bien...* » (Ecrits du P. Gar. cahier 1134.)

Son premier biographe précise : « Dédicée au Sacré-Cœur, dont elle porte le nom, cette petite Société a pour devise : "Me voici !", ce cri du Sauveur poussé dès le premier instant de son incarnation, et qui rappelle si bien les sentiments de charité, d'humilité, de douceur, d'obéissance et de dévouement, qui doivent caractériser tous les membres de l'Institut. » BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 119.)

<sup>60</sup> Thérèse Cassaigne, née à Renung (Landes), le 26 février 1821, entrée chez les Filles de la Croix le 25 juillet 1852, sous le nom de Sœur Sara, décédée le 5 mai 1890, à Navailles-Angos (B.-Pyr.).

<sup>61</sup> *Sœur Saint-Jérôme, Lettre* 59.

<sup>62</sup> Elle avait laissé une lourde charge à La Puye pour celle de supérieure à Béthines.

<sup>63</sup> Lapsus orthographique.

<sup>64</sup> Tonalité héroïque, voir *Lettre* 77.

<sup>65</sup> Expression familière de saint Michel qu'il doit peut-être à saint François de Sales.

<sup>66</sup> La Société à cette date ne comptait que 27 prêtres.

<sup>67</sup> Vocabulaire particulier ; un *incapable*, un *gâte-métier*.

<sup>68</sup> Mot omis.

<sup>69</sup> La spiritualité de saint Michel pousse à la possession plus qu'à l'imitation de l'intérieur de Jésus, voir L. 36.

<sup>70</sup> Orthez, voir *Lettre* 64. C'est de la fondation du collège Moncade qu'il s'agit.

<sup>71</sup> M. Pierre barbé, *Lettre* 86.

<sup>72</sup> C'est M. Espagnol, *Lettre* 194.

<sup>73</sup> Le Frère instituteur, M. Arabèhère et le Frère Joannès.

<sup>74</sup> Sœur Marthe, née Marthe Damotte à Xigny (Côte-d'Or) en 1800, admise chez les Filles de la Croix par sainte Elisabeth Bichier des Ages, remplace Sœur Marie Perpétue, le 23 décembre 1830 à la tête du couvent d'Igon, supérieure d'Ustaritz le 16 novembre 1844, nommée ensuite assistante générale à La Puye, où elle est morte en 1878.

Elle a connu saint Michel Garicoïts, qui venait d'être nommé aumônier du couvent d'Igon ; elle lui confiera la direction spirituelle du noviciat, qui vient d'être ouvert de nouveau, à cause de l'afflux des postulantes, après la fondation d'Ustaritz.

<sup>75</sup> Elle avait annoncé sa visite.

<sup>76</sup> Sœur Saint-Jérôme, *Lettre* 59.

<sup>77</sup> Saint Michel précisait ses demandes dans la lettre du 23 janvier, L. 69.

<sup>78</sup> Lire : *votre très humble serviteur*.

<sup>79</sup> La lettre s'adresse à la même personne que celle du 7 janvier 1847, et est entourée du même mystère ; voir *Lettre* 42.

- <sup>80</sup> La pauvre sœur : Thérèse, Lettre 42.
- <sup>81</sup> Donatien, Lettre 42.
- <sup>82</sup> Lézin, Lettre 42.
- <sup>83</sup> Sœur Jeanne-Sophie, Lettre 22.
- <sup>84</sup> Sœur Théodore, voir Lettre 46.
- <sup>85</sup> François-Marie-Jules Viguier, née le 28 avril 1808, après son ordination vicaire à la Dalbade de Toulouse, nommé le 23 avril 1838 desservant de Colomiers ; en 1858 il se démet de sa cure, et, comme chanoine honoraire, assure l'aumônerie du monastère des Filles de la Croix établi dans cette paroisse, et contribue à leur fondation d'Aurignac. Quand saint Michel Garicoïts se rendait chez les Filles de la Croix de Colomiers, il descendait au presbytère de M. Viguier. Il y arriva un soir en pleine nuit : il frappa, appela, mais en vain : M. Viguier le prit pour un vagabond.
- <sup>86</sup> Mgr François Lacroix, Lettre 37.
- <sup>87</sup> M. Perguilhem, Lettre 19.
- <sup>88</sup> Paroisses du diocèse de Bayonne, qui ont pour curés MM. Subervielle, Souterbicq et Plassin, avec 1 200, 800 et 850 fidèles à cette époque.
- <sup>89</sup> Le premier février se célèbre la fête de la Purification de Marie et de la Présentation de Jésus au Temple du Jérusalem.
- <sup>90</sup> Paraphrase du psaume L., verset 12 : *Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.*
- <sup>91</sup> Ce cœur pur et l'esprit droit sont un thème que saint Michel Garicoïts a longuement développé dans ses conférences et retraites ; il lui suffit ici de rappeler le sujet, comme il le fait souvent dans sa correspondance. L. 84, 97, etc.
- <sup>92</sup> *Présenter*, terme très employé par l'École Française.
- <sup>93</sup> Saint Michel Garicoïts a composé une prière pour cette triple présentation :  
*O Marie, nous voici ! recevez-nous et présentez-nous à votre divin Fils.*  
 Je vous salue, etc.  
*O bon Jésus, nous voici ! recevez-vous des mains de votre sainte Mère et présentez-nous à votre Père.*  
 Ame de Jésus, etc.  
*O Père éternel, nous voici ! recevez-nous des mains de votre Fils bien-aimé ; nous nous abandonnons à votre amour.*  
*Oui, mon Dieu, nous voici ! sans réserve, maintenant et à jamais, sous la conduite de votre Saint-Esprit et de nos supérieurs, sous la protection de Jésus et de Marie, de nos bons anges et de nos saints patrons.*  
 Notre Père, etc. (Voir Lettre 3.)  
 N.B. - Il est à remarquer que l'invocation *Anima Christi*, *Ame de Jésus*, est une formule médiévale, que saint Ignace introduit dans le colloque des Deux Etendards et dans la 2<sup>e</sup> manière de prier des *Exercices*.
- <sup>94</sup> *Ecce quam bonum et quam jucundum.* (Ps. CXXXII, 1.)
- <sup>95</sup> Le 2 février 1850 était un jeudi, jour où saint Michel n'allait pas à Igon, sauf demande motivée.
- <sup>96</sup> Après saint Jean, saint Michel Garicoïts appelle le démon le *Menteur*, l'*Homicide*. Cf. L. 56, 62.
- <sup>97</sup> Joseph, voir Lettre 440.
- <sup>98</sup> Sœur Saint-Jérôme, Lettre 59.  
 Cette lettre reprend avec insistance les demandes que saint Michel Garicoïts a exprimées dans la lettre du 23 janvier, Lettre 69.
- <sup>99</sup> Sœur Marthe, comme assistante générale des Filles de la Croix, était venue quelques jours auparavant à Igon, où saint Michel lui avait manifesté son désir ; voir Lettre 70.
- <sup>100</sup> Igon, Lettre 18.
- <sup>101</sup> Louis Lassus, Lettre 153.
- <sup>102</sup> Doyenné des Basses-Pyrénées, avec 2 200 fidèles. Le doyen, M. Pujoulet, fera bientôt comme son vicaire et entrera dans la Société, voir Lettre 38.
- <sup>103</sup> Sœur Maria, voir Lettres 44, 126.
- <sup>104</sup> Saint Michel Garicoïts conduit les âmes à Dieu par un amour et une obéissance sans réserves. Sa spiritualité a son épanouissement dans l'héroïsme. Comme ici, il le propose en termes enlevants : « ... *Sachons nous dépenser, prêts à donner notre vie, si c'était nécessaire ; en la donnant, nous irons nous unir pour toujours à Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » (Doct., p. 232 « *Connaissant bien le Cœur et le bras de Celui qui daigne vous employer, ne vous jamais refuser à rien, vous prêter à tout, même à la mort...* » (Voir L. 46.) « *Suivre Jésus... non seulement sur le Thabor, mais encore bien mieux sur le Jardin des Oliviers et sur le Calvaire... jusqu'à la mort de la Croix.* » (L. 56.) « *Dieu vous aime beaucoup... sa volonté vous rendra, je ne dis pas seulement supportables, mais aimables et doux, et les changements et les ennuis, tout, même la mort.* » (L. 93.)
- <sup>105</sup> Joseph, voir Lettre 440.
- <sup>106</sup> Sœur Saint-Sabinien, Lettre 60.
- <sup>107</sup> Cf. : « Dites des paroles courtes, mais ferventes. » ST FRANÇOIS DE SALES, *Sermon*, 12 avril 1615, t. IX, p. 71.
- <sup>108</sup> Comme souvent il arrive avec saint Michel, sous le texte affleure un texte sacré : *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit. Itaque neque qui plantat et aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat, Deus.* (I, COR. III, 6, 7)
- <sup>109</sup> Jean-Pierre Vignolle, né à Serres-Castet le 2 juillet 1809, ordonné en 1837, vicaire à Salies-de-Béarn, en 1843 desservant d'Aydie, entré dans la société le 8 septembre 1853, décédé à Bétharram le 26 mai 1882.  
 Son nom dans l'état civil est Loustau-Vignolle.  
 Sa décision d'embrasser la vie religieuse fut prise sur une brusque mise en demeure de saint Michel Garicoïts. M. Vignolle était fort heureux dans son presbytère d'Aydie avec sa mère et sa sœur, quand une seconde sœur, Fille de la Croix, lui écrit pour lui transmettre ce message de saint Michel : « *Dites à votre frère que, s'il ne quitte pas le monde, il s'y perdra !...* »  
 Il n'en fallut point davantage pour alarmer M. Vignolle, qui avait le souci de son âme. Sans attendre, le lendemain même du jour où il reçut ces mots, il se rend à Aire pour y faire une retraite sous la direction d'un jésuite. Le verdict du directeur confirma celui de saint Michel. Malgré les protestations de sa sœur et de sa mère, M. Vignolle, pour suivre sa vocation, était prêt à tous les sacrifices. Dès que Mgr Lacroix l'y autorise, il se rend à Bétharram.  
 Il a été missionnaire, l'un des plus remarquables de son époque.

<sup>110</sup> Le 25 juin, Mgr Lacroix s'était arrêté à Bétharram ; après la confirmation de quelques élèves de l'école, il avait conféré la tonsure à six jeunes clercs, dont l'un était M. Romain Bourdenne, *Lettre* 108.

<sup>111</sup> Comme la Société du Sacré-Cœur avait été fondée près du sanctuaire de N.-D. de Bétharram, le peuple ne tarda pas à appeler ses membres *les Bétharramites*. Saint Michel à son tour emploie ce nom populaire.

<sup>112</sup> La spiritualité de saint Michel Garicoïts sait que la nature peut aider la grâce. Il cultive donc l'épanouissement des dons naturels, de tous, même du charme des manières, du visage et de la voix, *Lettre* 20. Aussi convient-elle spécialement à la jeunesse. La communauté des Filles de la Croix avait été appelée en Italie en 1851, à Parme, par Son Altesse Royale Marie-Louise-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme. En 1856, la princesse Borghèse, née Adélaïde de La Rochefoucauld, les introduisit à Rome. Voir *Lettre* 97.

<sup>113</sup> Pour cet apôtre de la soumission à l'autorité, l'obéissance, même une obéissance *sans mais ni pourquoi*, n'oblige point s'il y a *péché*, à obéir, *impossibilité* ou *erreur*, voir *Doctr. Spirit.*, p. 204, 207, 209, 252, 275.

<sup>114</sup> Vocabulaire particulier.

<sup>115</sup> Bertrand Sanstort, né à Pontacq en 1802, élève de saint Michel Garicoïts au séminaire de Bétharram, ordonné le 27 décembre 1827, vicaire d'Anglet, puis desservant de Livron en 1828, de Ger en 1838, de Soumoulou en 1849, décédé en 1888.

<sup>116</sup> Paroisse de 480 habitants, à 16 kilomètres de Bétharram.

<sup>117</sup> La proclamation de la République Romaine et l'exil du pape à Gaète avaient empêché la célébration du jubilé à Rome en 1850 ; néanmoins il fut étendu à l'univers catholique ; et dans le diocèse de Bayonne, il fut fixé de Noël 1850 à Noël 1851.

<sup>118</sup> M. Pierre Vignau, *Lettre* 106.

<sup>119</sup> M. Jean-Dominique Miégevill, *Lettre* 55.

<sup>120</sup> M<sup>e</sup> semble bien l'abréviation de Miégevill. En tout cas ce M<sup>e</sup>, comme M. Miégevill, avait essayé d'entrer dans la Compagnie de Jésus avant d'aller chez les Pères de Garaison. Si M<sup>e</sup> n'était point Miégevill, on s'explique mal comment saint Michel Garicoïts a terminé sa lettre sans les salutations d'usage, sans même le mentionner, et lui faire partager « *l'assurance de son dévouement*. »

<sup>121</sup> Garaison, *Lettre* 54.

<sup>122</sup> Dans la détermination d'une vocation, saint Michel requiert ordinairement un signe surnaturel. Il voit mal comment les hommes peuvent se donner à eux-mêmes, ou assigner aux autres un rôle providentiel. Il est persuadé que « *Dieu seul sait à quoi il destine chacun et que seul il peut le faire connaître*. » (Voir L. 13, 164.)

<sup>123</sup> Il s'agit, semble-t-il, d'affaires de famille.

<sup>124</sup> Ps. L, 12.

<sup>125</sup> Une des formules où saint Michel Garicoïts condense sa spiritualité d'amour et d'obéissance. Bossuet, dans le sermon sur l'ambition, avait déjà écrit : « Dans des emplois bornés, ayons une charité infinie ! » Si les mots se rejoignent, l'idée est différente. Saint Michel pousse au déploiement de la charité, mais seulement dans le cadre assigné par Dieu : « *Exercer, dans les bornes de son états l'immensité de la charité*. » Sous des formes différentes, il donne souvent cette règle d'or. Voir L. 86, 167, 188, 249, etc., et *Doctr. Spirit.*, p. 164, 237, 245, 293, 312.

<sup>126</sup> Il n'est pas impossible que la date soit inexacte, et qu'au lieu de 1851, il faille lire 1850. « Ce véritable ami dont le souvenir de n'effacera jamais », serait alors le chanoine Claverie, décédé le 11 décembre à Bayonne. Son rôle avait été grand dans la formation de saint Michel. Voir *Lettre* 257.

<sup>127</sup> Pierre Barbé, né à Lestelle, le 10 octobre 1818, fait ses études à Bétharram ; reçoit les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat le 21 mars 1842 au séminaire de Bayonne, le diaconat le 17 décembre de la même année ; le 5 juin, une lettre dimissoriale lui est délivrée pour se faire ordonner à la cathédrale d'Auch ; il n'en usa point et fut ordonné prêtre à la cathédrale de Bayonne, le 12 juin 1843 ; il était déjà depuis le 22 octobre profès de la Société du Sacré-Cœur ; à 28 ans, en 1846, il est nommé maître des novices, et à 31, en 1849, choisi pour la fondation des œuvres d'Orthez, qui se développent sous sa conduite et son autorité jusqu'en 1877 ; de 1877 à 1880, il est supérieur du collège Saint-Louis-de-Gonzague à Bayonne ; de 1880 à 1897 conseiller général de la Société ; expulsé de Bétharram, le 5 août 1903, il meurt en exil, dans la petite résidence d'Irun le 28 février 1907.

Pierre Barbé est le plus jeune compagnon du fondateur de Bétharram et son disciple privilégié ; c'est tête-à-tête avec saint Michel Garicoïts qu'il a fait toutes ses études primaires, secondaires et ecclésiastiques ; il lui doit donc toute sa formation morale, intellectuelle, spirituelle et religieuse ; le fondateur le traitait comme son disciple de choix, et lui-même ne voulait point d'autre maître ; il écoutait sa voix avec vénération et recueillait comme un trésor sa correspondance ; à ce culte, nous devons le lot le plus important de lettres – plus de 40 – de cette correspondance et de la sainteté au procès de béatification, il apporte un témoignage ému et raisonné, aussi modéré dans la forme que documenté pour le fond, de l'action et de la sainteté de l'homme de Dieu.

Pierre Barbé est le fondateur des œuvres de la Société dans la ville d'Orthez ; il en a été, avec M. Serres (*Lettre* 183), l'organisateur et l'artisan irremplaçable. Il fut, de 1849 à 1859, le premier directeur de l'école primaire communale ; sans toujours en avoir le titre qui est laissé à M. Perguilhem, il fait fonction de supérieur de l'école primaire et du collège secondaire de Moncade, et quand le titre lui est décerné, il en a déjà le prestige ; c'est pendant vingt-huit ans qu'il occupera ce poste.

« Il avait acquis une grande réputation d'éducateur à l'école primaire... Petit, l'œil perçant, le front large, il avait la volonté tenace et la main ferme, mais aussi une figure souriante et une amabilité enjouée. Veillant activement à la distribution des leçons et des devoirs, aux révisions, aux exercices de piété, le travail avec lui fut intense et les résultats fructueux.

Il ouvrit la classe du baccalauréat et construisit la chapelle, où il attira la population du quartier... » (Louis Blanc, *Souvenir du Centenaire*, p. 11.)

C'était un directeur de conscience recherché. Le grand parlementaire, que fut à cette époque Charles Chesnelong (1820-1899), « l'ami chaud et le bienfaiteur généreux de Moncade », lui a confié l'éducation de ses cinq enfants : l'un d'entre eux, Emile, devenu archevêque de Sens, proclamera avec reconnaissance qu'il lui devait sa vocation. Son père qui, à Paris, recourut aux lumières du P. Matignon, jésuite, suit toujours la direction de M. Barbé ; dans l'une des distributions de prix, qu'il aimait présider à Moncade, il fera avec encore plus d'amitié que d'éloquence l'éloge de son directeur.

#### CORPS ENSEIGNANT DU COLLÈGE MONCADE DE 1849 A 1863

Supérieurs		Préfets spirituels	
Perguilhem	1849-1850	Perguilhem	1849-1850
Serres	1850-1859	Carrerot	1850-1852
Barbé	1859-1877	Lalanne	1860-1861
Directeurs légaux		Économistes	
Serres	1850-1860	Barbé	1849-1855
Guilhas	1860-1862	Larrieu	1855-1858
J.-P. Casedepats	1862-1863	Goailhard	1858-1860
De Madaune	1863-1866	Taret	1860-1863
Professeurs			
Espagnolle			1849-1853
Goailhard	1851-1856		1858-1861
Batcave			1851-1857
Mazéris			1851-1856
Quintaa			1853-1861
Guilhas	1854-1859		1860-1863
Larrieu			1855-1858
Dartigues			1859-1862
Cazedepats			1859-1863
Taret			1859-1863
Ducasse			1860-1863
De Madaune			1860-1866
Faur			1860-1863
Miro	1860-1863		1872-1877
Cousy			1860-1861
J.-V. Castainhs			1860-1861
Sarthou			1861-1873
Cescas			1863-1866
Régents			
Arabéhère			1849-1853
Marthe			1853-1857
Logegaray			1855-1863
Pujo			1856-1875
Lafont			1863-1874

Il est très difficile de reconstituer le tableau du corps enseignant de l'école primaire. On constate au moins les présences suivantes :

Directeurs	
Barbé	1849-1859
Lalanne	1859-1861
Dartigues	1862-1869
Maîtres	
Barbé	1849-1862
Dartigues	1857-1859
Ducasse	1855-1860

<sup>128</sup> Mgr François Lacroix, *Lettre* 37.

<sup>129</sup> L'école primaire d'Orthez était communale, installée dans un ancien collège municipal, le plan devait être établi par l'architecte de la ville.

<sup>130</sup> Il s'agit de la chapelle du collège Moncade.

<sup>131</sup> Pierre Perguilhem, *Lettre* 19.

<sup>132</sup> Pierre Mazéris, *Lettre* 65.

<sup>133</sup> Honoré Serres, *Lettre* 183.

<sup>134</sup> Raymond Planté, maire d'Orthez, *Lettre* 64.

<sup>135</sup> En exigeant ainsi que les prescriptions épiscopales soient inscrites sur un registre, saint Michel Garicoïts montre le sens de l'organisation qui le caractérisait, et ce goût, cette *passion* de l'ordre, qu'il a en toutes choses. On sait d'ailleurs qu'il était pourvu d'un petit carnet et armé d'un crayon pour y noter tout ce qui ne devait point être oublié. Cette habitude contrariait ceux qui n'aimaient ni les précisions ni les décisions écrites. Mgr Lacroix disait un jour : « M. Garicoïts est venu avec son petit carnet !... »

<sup>136</sup> Sur cette formule, *Lettre* 85.

<sup>137</sup> Jean Chirou, *Lettre* 10.

<sup>138</sup> Coutellerie d'Orthez ; le fils du propriétaire était membre de la Société, Voir *Lettre* 281.

<sup>139</sup> Le collège Saint-François de Mauléon, *Lettre* 64.

<sup>140</sup> L'école primaire d'Asson, *Lettre* 65.

<sup>141</sup> Sœur Saint-Victor, née Jeanne-Marie Salabert en 1830, entrée au couvent d'Igon en 1852, décédée en 1890, le 22 août. Saint Michel Garicoïts lui avait voué une particulière estime. Six mois à l'avance, il lui annonça sa mort prochaine. Au moment de regagner la paroisse, d'où elle était revenue pour la retraite annuelle. Sœur Saint-Victor passa au confessionnal. Après la confession, saint Michel lui demanda :

« Vous repartez ?

- Oui, mon Père.

- Eh bien, adieu, Victor, soyez forte, forte ; et au revoir, au ciel...

- Pas encore, mon Père ; nous avons besoin de vous ici.

Non, non, j'ai un rendez-vous avec le bon Père Méricot – il était mort le 11 octobre 1862 – il m'a quitté en disant : « Au revoir, au ciel ! » Je dois aller le trouver au plus vite. Adieu, donc... » (*Procès Ordinaire.*)

<sup>142</sup> La date approximative est indiquée par la religieuse à qui la lettre est destinée : 1852-1853 ; l'ordination de Bayonne la précise mieux.

<sup>143</sup> La fête de la Pentecôte, qui en l'année 1852, se célébrait le 30 mai.

<sup>144</sup> Sur l'esprit de Notre-Seigneur, *Lettre* 36.

<sup>145</sup> A Bayonne, saint Michel Garicoïts présentait M. Romain Bourdenne, de Bailliencourt, Castagnet, Coos, Espagnolle et Latapie, le 5 juin 1852 au sous-diaconat, le 18 décembre au diaconat et le 21 mai 1853 au sacerdoce.

<sup>146</sup> Ces affaires importantes seraient une réorganisation administrative de la Société du Sacré-Cœur, qui eut lieu en 1852, et la fusion de Sainte-Croix avec Bétharram.

<sup>147</sup> Le lundi 31 mai 1852.

<sup>148</sup> Mgr Antoine-Mathias-Alexandre Jaquemet, né le 6 septembre 1803 à Grenoble, élève de Saint-Sulpice, ordonné le 13 août 1826 à Saint-Étienne-du-Mont par Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble ; professeur au grand séminaire de La Rochelle, vicaire général de La Rochelle, d'Aix, de Paris ; il accompagna Mgr Affre, sur les barricades ; nommé évêque de Nantes, sacré à Bordeaux, le 29 juillet 1849 ; décédé le 9 décembre 1869 à Nantes. Il était en relations avec le jeune seigneur polonais, ami de saint Michel, le comte Uruski, et en octobre 1862, il est à Bagnères pour soigner sa poitrine ; il y rencontre sainte Bernadette en traitement.

<sup>149</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.

<sup>150</sup> Le mot désigne ici, semble-t-il, la double direction de l'école communale d'Orthez et du collège Moncade, assumée par M. Barbé.

<sup>151</sup> L'ordination d'un membre de la résidence, peut-être M. Espagnolle.

<sup>152</sup> Rappel du mot de saint Paul : « Quae quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quae sunt priora extendens meipsum... » (Phil. III, 13.)

C'est aussi un des principes de la spiritualité de saint Michel Garicoïts : se détacher du passé et aller de l'avant ! Voir L. 48.

<sup>153</sup> Bernard Cazaban, né à Lagos (B.-Pyr.) le 21 février 1823, entré dans la société le 1<sup>er</sup> mai 1847, ordonné le 2 juin 1849 ; maître des novices de 1849 à 1854 ; saint Michel l'a donné comme aide et même comme suppléant à M. Chirou, l'économiste général ; et vers 1856, il l'a choisi comme son assistant ; mais il ne l'est point officiellement ; aussi n'apparaît-il point sur les listes avec ces titres avant son élection le 16 mai 1863 ; décédé à Bétharram le 29 avril 1869. C'était un homme très mortifié, mais il avait un caractère difficile : très accommodant pour la nourriture, il l'était moins avec les confrères.

<sup>154</sup> Jean Espagnolle, *Lettre* 194.

<sup>155</sup> Arnaud Arabéhère, né à Aussurucq (B.-Pyr.) en 1818 ; il était au grand séminaire de Bayonne, quand la santé l'obligea à interrompre ses études ; saint Michel, qui venait d'ouvrir l'École de Notre-Dame, l'accueillit avec bienveillance, en fit, en 1837, l'auxiliaire de M. Eliçabide, et lui confia le 3<sup>e</sup> cours. Le 22 avril, au moment où l'incendie faisait rage dans le monastère de Bétharram, il fut le seul à accompagner saint Michel au-dessus des toits ; et tous les deux, à grands coups de hache, firent la part du feu et sauvèrent la maison et la chapelle. Le 30 mai 1844, il entra dans la Société du Sacré-Cœur, en novembre 1849, il partit pour Orthez comme régent, avec M. Barbé ; mort à Bétharram le 2 mars 1853.

Renoir a fixé ses traits dans le masque de Pilate, à la VII<sup>e</sup> station du calvaire. Régent sévère, il menait ses élèves à la baguette, ce qui lui attirait les remontrances de saint Michel. Malade, frileux, il s'était aménagé un jardin ensoleillé au-dessous de Saint-Louis, où il vivait ses heures de loisir. C'est dans le jardin de M. Arabéhère que M. Nabarraa plantera un rejeton de l'églantier de la Grotte de Lourdes.

<sup>156</sup> Carrérot, *Lettre* 399.

<sup>157</sup> Le certificat de moralité était à cette époque un document nécessaire pour entrer dans l'enseignement ; il devait être présenté aux autorités universitaires avec une attestation du maire de la commune et de trois conseillers municipaux.

<sup>158</sup> Aris, famille habitant au voisinage du Gave de Bétharram ; l'un des enfants avait été parmi les premiers élèves de l'école Notre-Dame ; trois le seront encore à cette époque. L'abréviation, B. le pourrait se lire *Basile*.

<sup>159</sup> Montaut, commune limitrophe de celle de Lestelle, où se trouve le sanctuaire de Bétharram ; voir *Lettre* 1. C'est la patrie de l'abbé Jean-Julien de Montaut, né le 5 avril 1755, secrétaire de Mgr de Noé, curé d'Arrosès, député du clergé à la Constituante, juge du tribunal de Pau, puis juge de paix à Nay, décédé le 13 mai 1821. C'est une figure de révolutionnaire qui mérite d'être étudiée.

<sup>160</sup> Sœur Saint-Jérôme, *Lettre* 59.

<sup>161</sup> Devises de saint Michel Garicoïts ; il semble les avoir ajoutées à sa lettre après coup.

<sup>162</sup> Sœur Marthe, *Lettre* 70.

<sup>163</sup> Psaume XXII, 1.



<sup>164</sup> Menjoulet, *Lettres* 63, 98.

<sup>165</sup> *La Société des Hautes-Etudes*, que Mgr Lacroix avait constituée en 1844, sous l'autorité de M. le chanoine Menjoulet, dans le couvent des cordeliers de Sainte-Croix (c'est actuellement le presbytère) à Oloron, était menacée d'extinction, privée de ses meilleurs ouvriers et sans recrues suffisantes. Après le départ de MM. Léoutré, Thuillier et Bordenave, s'annonçait celui de MM. Lagau, Laffargue et Saffores ; il ne restera bientôt plus dans la communauté que sept membres : le chanoine Etchégaray, les deux frères Minvielle, M. Paradis et M. Dartigues avec deux étudiants, MM. Etchécopar et Florence. Après l'échec de son entreprise, M. Menjoulet, qui est déjà pressenti pour l'archiprêtré d'Oloron, cherche avec le consentement de son évêque à sauver ce qui peut être sauvé en unissant Sainte-Croix avec Bétharram.

Le projet n'est accueilli à Bétharram qu'avec une extrême réserve. On a le sentiment que la Société du Sacré-Cœur a une personnalité propre, que l'esprit de son fondateur, qui l'entraîne, risque de s'anémier, de se corrompre, s'il est en butte aux idées et aux vents du dehors. On n'ignore point non plus que Mgr Lacroix, contraint de supprimer Sainte-Croix, entend conserver la forme de vie qu'il y a établie sur le modèle de Saint-Sulpice ; pour mieux réaliser l'union des deux communautés, il veut que Bétharram suive les conceptions, adopte l'organisation de la communauté des Hautes-Etudes.

Saint Michel Garicoïts, admirable de discrétion et d'obéissance, est prêt à se soumettre aux décisions de son évêque. Il a mesuré pourtant les dangers du projet ; il ne les cache à personne : « *Une telle combinaison n'aboutira qu'à des ruines!* », dit-il.

Il a eu la joie de voir sa famille spirituelle partager son sentiment. Nul autour de lui n'est favorable à la fusion, et M. Guimon moins que les autres. Que Mgr Lacroix vienne à Bétharram, il lui démontrera, à sa manière directe, l'impossibilité de l'*amalgame* :

« Monseigneur, c'est comme si vous vouliez réunir un jésuite, un lazarisite et un sulpicien !... Pour prendre un exemple sur les lieux, c'est comme si vous vouliez fondre ensemble l'archiprêtre de Sainte-Croix et celui de Sainte-Marie, M. Menjoulet et M. Lassalle ! » C'étaient deux ecclésiastiques fort différents, opposés même.

L'union devait finir par se faire ; mais elle se fit selon les vues de saint Michel ; il y fallut près de trois ans. Pendant les vacances de l'année 1855, les sept membres, qui restaient de la Société des Hautes-Etudes, vinrent à Bétharram ; saint Michel les accueillit comme ses enfants, et le 24 octobre, les admit dans la Communauté ; le couvent de Sainte-Croix devint une nouvelle résidence, où, sous l'autorité de M. Lassus, supérieur, étaient le chanoine Etchégaray, MM. Paradis et Lafargue.

<sup>166</sup> Orthez, *Lettres* 64 et 86.

<sup>167</sup> Pau, *Lettre* 106.

<sup>168</sup> Sarrance, *Lettre* 99.

<sup>169</sup> Mauléon, *Lettres* 64 et 95.

<sup>170</sup> Expression du parler local, calquée sur la langue du pays.

<sup>171</sup> Orthez, *Lettres* 64 et 86.

<sup>172</sup> Saint-Louis-de-Gonzague, *Lettre* 106.

<sup>173</sup> Lassus, *Lettre* 153.

<sup>174</sup> Carrerot, *Lettre* 399.

<sup>175</sup> Vignau, *Lettre* 106.

<sup>176</sup> Hayet, *Lettre* 95.

<sup>177</sup> Larrouy, *Lettre* 157.

<sup>178</sup> Asson, *Lettre* 65.

<sup>179</sup> Sœur Timothée, ou mieux Marie-Timothée, née Charlotte Pragnères, le 14 décembre 1817, à Ozoux (Hautes-Pyrénées), entrée chez les Filles de la Croix le 15 octobre 1840, décédée à Igon, le 24 septembre 1889.

<sup>180</sup> Vocabulaire particulier : qui tourne ses regards sur soi, qui n'agit point sans retour.

<sup>181</sup> Sœur Hy[acinthe], née Mélanie Bonnemaïson, le 27 mars 1818 à Alan (Haute-Garonne), entrée chez les Filles de la Croix le 23 août 1844.

<sup>182</sup> Sœur Marie-Victorina, née à Coaraze Pascaline Souverbielle, appartient à une famille bénie de Dieu. Saint Michel, au cours de ses voyages, aimait s'y arrêter un moment, et il y était accueilli avec vénération. Le chef de la maison ne faisait rien sans le consulter, et venait souvent à Bétharram dans ce but ; il y viendra encore après la mort du saint, et gravissant le Calvaire, il ira se recueillir sur la tombe de cet ami défunt ; il lui demandera sa lumière pour les affaires et ses difficultés : « Et, disait-il, je m'en suis toujours bien trouvé ! » Six de ses filles, dirigées par saint Michel sont entrées chez les Filles de la Croix, où Marie-Anne prend le nom de Sœur Marie-Victorine, Joséphine celui de Sœur Vincentine, Virginie celui de Sœur Marie-Saint-Victorin, Pascaline celui de Sœur Marie-Victorina, à laquelle s'adresse cette lettre, Adélaïde celui de Sœur Victrix, et Madeleine celui de Sœur Saint-Victorin. Leur frère, Carmel, dont il est parlé plus loin, entrera dans la Société.

<sup>183</sup> Saint Michel Garicoïts relevait lentement d'une grave maladie, qui lui avait attiré de toutes parts, et surtout des Filles de la Croix, de multiples témoignages de sympathie.

A Bétharram, au mois d'août 1853, pendant sa conférence hebdomadaire à ses religieux, il avait été terrassé sur sa chaise par une congestion cérébrale, qui devait le tenir quelque temps paralysé ; une seconde attaque, plus bénigne, survient l'année suivante, une autre au printemps 1855 ; une quatrième le surprend en 1856, sept ans avant sa mort ; et désormais il ne se passera pas une année sans qu'il ait quelque accident. (*Lettres* 94, 113, 118, 100, 273.)

<sup>184</sup> Sœur Emmanuel, née Jacqueline Cazenave à Pierrefitte (H.-Pyr.) le 22 octobre 1804, entrée chez les Filles de la Croix le 18 octobre 1835, décédée à Igon le 6 février 1895.

<sup>185</sup> Jean-Carmel Souverbielle, né le 26 mai 1834 à Coaraze, élève du collège Notre-Dame, entré dans la Société en novembre 1853, ordonné prêtre en 1858, missionnaire en Amérique de 1859 à 1871, curé de Livron de 1884 à 1893, date de sa mort.

Il fut, avec M. Victor Serres, le fondateur du Collège de l'Immaculée-Conception à Montevideo en 1867, le prédicateur d'élite dans cette ville, l'ami de Mgr Vera et le conseiller des hommes d'état de l'Uruguay comme Rivera et Flores ; il se porta au secours du président de la République Venancio Flores, assassiné au petit jour dans la rue ; un tableau de Blanes au musée des Beaux-Arts de Montevideo a fixé cette scène.

<sup>186</sup> Le petit séminaire de Saint-Pé, où saint Michel envoie quelques élèves de Bétharram, car le collège Notre-Dame n'a pas encore de classes au-dessus de la quatrième.

<sup>187</sup> Jean Hayet né à Etsaut (B.-Pyr.) le 27 mars 1820, entré dans la Société en 1848, ordonné en 1850, fondateur et supérieur du *collège Saint-François* de Mauléon, en 1849 ; économe du petit séminaire d'Oloron de 1855 à 1862, curé de Conchez en 1862, du Boucau en 1866, de Départ en 1870 ; il devient en 1877 aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes de Bayonne et professeur d'anglais au petit séminaire de Larressore, jusqu'à sa mort en 1886.

Saint Michel Garicoïts lui a confié en 1849 la fondation et la direction du collège de Mauléon ; il se dévoua avec plus d'énergie que de santé à cette œuvre difficile pendant cinq années épuisantes ; malgré ses efforts et l'appui de l'archiprêtre et du sous-préfet, MM. Landerretche et d'Andurain, la nouvelle institution s'organisait péniblement. Le maire tardait à établir la triple déclaration qu'exige le dossier du directeur ; lorsque le dossier est établi, le local prévu pour le pensionnat scolaire n'est pas encore acquis, et il faut louer la maison Larre pour commencer les cours ; quand enfin on croit pouvoir entrer en possession de l'immeuble prévu, l'ancien couvent des capucins, dont Mgr Lacroix achète une partie le 23 octobre 1850, l'autre étant donnée à la ville par M. Stanislas d'Arthez, la municipalité refuse la donation à cause des conditions jugées excessives. C'est par une création continue que le collège Saint-François naît et se développe ; mais M. Hayet malade, épuisé, doit se retirer ; il passe la direction à M. Romain Bourdenne, qui s'est formé à l'école de M. Didace Barbé.

Tableau du corps professoral du Collège Saint-François de 1849 à 1855.

Directeurs et Supérieurs :	
Hayet	1849-1854
Bourdenne	1854-1856

Professeurs :	
Goailhard	1850-1851
Quintaa	1850-1853
Beudou	1851-1855
Bourdenne	1853-1856
Cotiart	1853-1855

<sup>188</sup> Le couvent des Capucins, où s'est fixé le Collège Saint-François, est une vieilleasure en ruines, qui réclame des réparations onéreuses.

<sup>189</sup> Saint Michel a nerveusement condensé ici sa pensée sur l'art de *tirer parti des obstacles* (voir *Lettres* 208, 258, 262, 295, etc.) et sur *le profit des épreuves* (*Doctr. Spir.*, p. 165, 167, 255.)

<sup>190</sup> Paraphrase du Psaume CXXX : Domine, non est exaltatum cor meum... Neque ambulavi in magnis, 1, 2) : afin que notre cœur ne s'enorgueillisse point et que nous ne procédions point avec hauteur.

<sup>191</sup> Marie-Madeleine de Bonnacaze, *Lettre* 20.

<sup>192</sup> L'évêque de Bayonne, Mgr Lacroix, avait dû examiner le long mémoire où Mlle de Bonnacaze exposait son cas. Il laissa le soin de le résoudre à saint Michel.

<sup>193</sup> Sœur Saint-Thomas-d'Aquin, Fille de la Croix (voir *Lettre* 100.)

<sup>194</sup> Paroisse des Basses-Pyrénées : Là vivait la cousine de Maria Bonnacaze, protégée du Saint, Marie-Claude Saüt, après un échec chez les Filles de la Croix. Voir *Lettre* 21.

<sup>195</sup> Le nom a été enlevé.

<sup>196</sup> Evangile de la fuite en Egypte et du retour à Nazareth. (Matth. II, 19-23.)

<sup>197</sup> Cf. psaume L, 12 : spiritum rectum innova...

<sup>198</sup> Saint Michel Garicoïts anime les âmes avec une spiritualité ouverte, du grand large ; la vie spirituelle favorise le développement de la personnalité, la perfection pousse de dépassement en dépassements. (Voir *Lettres* 20, 48, etc.)

Il fait appel à toutes les richesses de l'homme et du chrétien : « Exploitez toutes les ressources de la nature et de la grâce... » (Lettre 232.) Il veut de l'élan, du dynamisme partout : « Il faut nécessairement du mouvement, de l'action, sous une impulsion solide... » (Lettre 225.) Il crée un climat d'optimisme : « Gardez-vous de vous anéantir... (Lettre 180.) Il faut absolument dilater votre cœur ! » (Lettre 348.)

<sup>199</sup> Doublet du serviteur inutile. (Luc, XVII, 10.)

<sup>200</sup> Toute noire, vocabulaire particulier : mécontente, triste, voir *Lettre* 62. A rapprocher de « Servez votre bon Maître avec un cœur dilaté et plein de joie... » (Lettre 4.)

<sup>201</sup> Une demi-ligne avec quelques mots a été enlevée.

<sup>202</sup> Formule, qui sous l'ancien régime, finissait la correspondance officielle.

<sup>203</sup> Louis Larrouy, *Lettre* 157.



<sup>204</sup> Notre-Dame de Sarrance, un des plus antiques sanctuaires de la Vierge dans les Pyrénées ; son nom apparaît pour la première fois en 1343 ; en 1344, le comte de Béarn, Gaston de Foix, appelle les Prémontrés au service du pèlerinage, en 1465, le roi de France, Louis XI, y fait ses dévotions avec les rois de Navarre et d'Aragon ; en 1599, Marguerite de Navarre y composa son Heptaméron ; avec les guerres de religion, le monastère fut brûlé en 1569 et les religieux massacrés, les Prémontrés recouvrèrent, en 1605, ce centre de dévotion, relevèrent les ruines et replacèrent dans le sanctuaire la statue miraculeuse, cachée pendant les troubles ; la Révolution dispersa les cinq derniers religieux et vendit les immeubles.

Avec le Concordat, Sarrance fut érigé en paroisse ; au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le desservant de la paroisse depuis 1835, M. Jean Larrieu, sollicita son admission à Bétharram, proposant de confier le sanctuaire et la direction du pèlerinage à la Société du Sacré-Cœur ; il fut fait comme il le désirait ; il entra au noviciat et fit profession le 27 mai 1852 ; Mgr Lacroix acquérait le domaine de Notre-Dame « par un acte, passé le 27 avril 1851 devant Me Saubot-Damborgez, notaire à Bayonne, enregistré le 8 du même mois, portant vente par la Dlle Camou de tous les bâtiments et dépendances formant autrefois le couvent des Prémontrés, situé à Sarrance, canton d'Accous. Prix : 11 000 fr. payé comptant. » Dans l'ancien couvent, il établit comme chapelains et curés les Prêtres du Sacré-Cœur.

« Avec les Bétharramites, constate Mgr Jauffret en 1893, renaissent les beaux jours de Sarrance. » La voûte est restaurée en 1851, une restauration plus soignée commence en 1856, un chemin de croix est érigé en 1858 ; des fresques sont exécutées par Bernard de Lusson d'après les cartons de Romain Caze... »

Tous ces travaux d'aménagement se font sous l'impulsion de saint Michel Garicoïts, qui voyait avec bonheur ses fils au service de Marie ; il vint lui-même plusieurs fois dans ce sanctuaire, sans qu'on puisse en préciser la date ; il s'y est trouvé un jour à l'occasion de la réception des Enfants de Marie, elles étaient une cinquantaine ; il célébra la messe et leur imposa la médaille.

Tableau des chapelains  
de N.-D. de Sarrance de 1851 à 1863

Supérieurs	
Larrouy	1851-1856
Castelnaud-Tachaires	1856-1864
Carrerot	1864-1886
Curé	
Castelnaud-Tachaires	1851-1869
Chapelains	
Casau	1851-1860
Bourdila	1860-1861
Irigaray	1861-1862
Cazedepats	1862-1871

<sup>205</sup> Ancienne orthographe de La Puye, maison-mère des Filles de la Croix.

<sup>206</sup> Jean Casau, *Lettre* 305.

<sup>207</sup> Le frère aîné de M. Larrouy, né en 1801, était desservant de Sainte-Gladie, Parenties, Munein, Arrive-Rivereyte depuis 1842 ; en 1856, une maladie grave l'obligea à se démettre, ses facultés mentales étant atteintes ; où se retirait-il ? - A Bétharram, où saint Michel l'accueille par ces mots :

« *Le frère de notre frère est notre frère !* »

<sup>208</sup> I, Joan., IV, 16.

<sup>209</sup> Psaume CXXXII, 1.

<sup>210</sup> Sœur Saint-Thomas-d'Aquin, née Constance Lombré, le 16 janvier 1814, à Nay, entrée au couvent d'Igon le 9 septembre 1849, supérieure de Pau, de Tarbes, en 1871, assistante provinciale d'Igon, décédée le 25 novembre 1906.

C'est une des nombreuses jeunes filles qui, attirées par la direction de saint Michel Garicoïts, venaient à son confessionnal de la chapelle de Saint-Dominique à Nay, elle fut orientée par lui vers la vie religieuse ; devenue Fille de la Croix, elle aura l'occasion et la joie d'accueillir le saint dans la résidence de Pau et de Tarbes, où elle est supérieure.

<sup>211</sup> La Congrégation des Filles de la Croix.

<sup>212</sup> La congestion cérébrale avec paralysie, qui l'avait frappé l'année précédente, voir *Lettre* 94.

<sup>213</sup> Il s'agit, semble-t-il, de Sœur Vincent de Bonnezeze, Fille de la Charité, envoyée en Amérique du Sud ; voir *Lettre* 20.

<sup>214</sup> Sœur Marie, née Marie-Hortense Peyrounat, à Morlaàs, le 20 mai 1828, entrée chez les Filles de la Charité le 6 mai 1851, en résidence plus tard à l'Hôpital de Pau, où elle est décédée le 30 juillet 1858.

C'était la fille du notaire de Bétharram, l'ami de saint Michel ; voir *Lettre* 301.

<sup>215</sup> Allusion au voyage que saint Michel Garicoïts fit en novembre 1853, jusqu'à Valenciennes, pour se remettre de son attaque du mois d'août, selon les prescriptions des médecins, et pour accompagner dans sa famille M. Arthur de Bailliencourt, qui venait d'être promu au sacerdoce. Il fit une halte à La Puye, une autre à Paris, où il visita les Filles de la Charité de la rue du Bac, pour saluer celles qui lui devaient un peu de leur vocation ; elles étaient assez nombreuses. Il s'arrêta aussi chez les Filles de la Croix.

<sup>216</sup> Le nom est mal écrit : il faut lire Cazaubon. Louise Cazaubon, née à Pau, le 19 octobre 1817, entrée chez les Filles de la Croix le 19 octobre 1840 sous le nom de Sœur Marie-Saint-Victor, décédée à Paris le 6 août 1870.

<sup>217</sup> La congestion cérébrale, qui avait mis sa vie en danger, en août 1853, a poussé saint Michel Garicoïts à mettre en ordre ses affaires par ce testament. Il en rédigea un deuxième, un an avant sa mort, le 19 mai 1862 ; *Lettre* 370.

<sup>218</sup> Saint Michel lègue ses biens, non à son frère cadet Joannès, qui a fondé un foyer avec Catherine Harguindéguy, le 4 février 1849 à la maison Ametzague d'Ibarre, mais à son second frère Manech, qui vit célibataire avec son père à la maison natale, *Garacotchea*.

<sup>219</sup> Son père Arnaud, Egnaut en basque, a 86 ans ; il mourra à 91 ans, le 4 janvier 1859.

Le nom, que saint Michel a reçu, est assez répandu, sous des graphies différentes, dans le Pays Basque. Les archives départementales de Pau signalent un Pétiry de Garicoïts à Cihigue en 1698, une Isabelle Garicoïts à Irissary en 1717, un Domingo Garacotche à Larceveau en 1718, un Jean de Béhéty dit Garicoïts en 1724, et un Bernard Garacotche en 1758 à Baigorry ; un député aux états de Navarre s'appelle François Garicoïts.

C'est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle que les documents établissent l'existence des Garicoïts à Ibarre. Deux frères ouvrent la liste et permettent de dresser un tableau généalogique, assez incomplet du reste, de la famille de saint Michel.

<sup>220</sup> La date n'est pas de la main de saint Michel Garicoïts.

<sup>221</sup> Pairie des Basses-Pyrénées, 450 fidèles, avec M. Vignau pour curé.

<sup>222</sup> Initiales de la devise de la Société du Sacré-Cœur : FIAT VOLUNTAS DEI. Elle fut choisie par l'assemblée générale des prêtres, le 28 octobre 1852. On y retrouve l'écho de la demande jaillie du Cœur du Sauveur dans le Notre Père, *Fiat Voluntas tua*, et celui de l'acte d'oblation à Dieu, son Père, au premier moment de son Incarnation, que redit souvent saint Michel Garicoïts : *Ecce venio ut faciam voluntatem tuam*. (Ps. 39, 8 et Hebr., X, 7 - 9.)

Comme souvent dans les devises, les termes choisis servent à bien marquer le but plutôt que les moyens d'y parvenir.

<sup>223</sup> Saint Vincent de Paul est le premier maître spirituel de saint Michel et le plus aimé ; quand il en parle, et c'est fréquemment, on sent l'émotion. (Voir la page 86 des *Pensées*, 119 de *Doctrine Spirituelle*.) C'est par lui d'abord et surtout qu'il a connu la spiritualité de l'Ecole Française, qu'il s'en est imprégné et qu'il en a vécu. M. Vincent, il est vrai, en expose plutôt la pratique que la doctrine ; mais précisément cette particularité avait de quoi séduire un réalisateur comme M. Garicoïts.

C'est pendant ses études au grand séminaire de Dax que s'établit le contact ; le pèlerinage annuel à N.-D. de Buglose comportait une station, une halte, à Renquines, aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul, à l'ombre du vieux chêne, où le jeune saint landais s'abritait avec son troupeau ; au grand séminaire de Bétharram, saint Michel se met à l'école de saint Vincent ; il étudie son histoire, sa pensée, et on a conservé deux cahiers de 305 pages, où il a résumé ses conférences. Désormais, il a toujours sur son bureau les quatre volumes qu'Abelly consacra en 1664 à la Vie de M. Vincent de Paul, et il l'ouvre volontiers pour y glaner quelques mots, quelques conseils.

Cette longue fréquentation et cette constante intimité entre le maître et le disciple, donnent aux deux hommes une grande similitude de langage et de sentiments ; quand on lit saint Michel, on a l'impression d'entendre saint Vincent. Ce sont souvent les mêmes mots : *instruments, serviteurs inutiles, suivre la Providence sans enjamber, ne rien demander et ne rien refuser, les malades sont la bénédiction de la Communauté, etc...*

Le fondateur de Bétharram doit certains principes de sa spiritualité au fondateur de Saint-Lazare : l'attention la plus délicate aux mouvements de Dieu dans l'âme, condition essentielle de la méthode pour connaître la volonté divine ; la médiocrité des moyens naturels et la toute-puissance de la grâce dans la sainteté et la sanctification ; le respect de l'initiative et de l'action de Dieu dans toutes les œuvres d'apostolat : « *Il faut que la Providence nous appelle et que nous la suivions pour aller sûrement... Les choses de Dieu se font par elles-mêmes. La vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas ; qui s'empresse recule aux choses de Dieu.* » Le culte de la volonté divine, le dévouement au service des évêques, n'ont peut-être pas d'autre origine il est certain que la discrétion, la prudence, de saint Michel, ce sens du « juste milieu », s'inspirent de celles de saint Vincent : « *Les vertus consistent toujours dans un juste milieu ; chacune d'elle a un extrême vicieux.* »

L'action, la pensée, comparées des deux hommes appelle une étude.

<sup>224</sup> Saint Vincent aborde ainsi ce sujet :

« Que faut-il donc faire, mes sœurs, quand vous avez des tentations ?

- Oh ! dame, il faut recourir à vos supérieurs tout aussitôt. C'est à eux que Dieu donne le don de conseil pour vous.

Dites vos péchés à vos confesseurs, mais découvrez vos tentations à Mademoiselle, à M. Portail ou à moi. » (COSTE, Op. cit., IX, 622.)

« Avertissez Mademoiselle, M. Portail ou moi... Si vous êtes éloignées, il faut écrire. » (*Ibid.*, IX, 669.)

<sup>225</sup> *Diviniser*, c'est par ce mot (voir *Lettre* 88) que saint Michel résume l'action de la grâce dans le mystère du salut. Le Verbe Incarné élève l'homme à la vie divine : il le divinise.

<sup>226</sup> Arrangement du *Summa et Scopus nostrarum Constitutionum*, que le P. Ribadeneira mit au début des Constitutions de la Compagnie de Jésus :

Homines mundo crucifixos et quibus mundus ipse sit crucifixus, vitae nostrae ratio nos esse postulat ; homines, inquam, novos, qui suis se affectibus exuerint ut Christum induerent, sibi mortuos ut justitiae viverent ; qui, ut divus Paulus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu Sancto, in caritate non ficta, in verbo veritatis, se Dei ministros exhibeant et per arma justitiae a dextris et a sinistris, per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, per prospera denique et adversa, magnis itineribus ad caelestem patriam et ipsi contendunt et alios etiam quacumque possunt ope studioque compellant, maximam Dei gloriam semper intuentes.

<sup>227</sup> Sœur Madeleine, née Madeleine Moreau à Poitiers le 23 septembre 1776, est l'une des premières collaboratrices de saint André-Hubert Fournet et de sainte Elisabeth Bichier des Ages ; celle-ci la prend avec elle, quand elle va s'initier à la vie religieuse dans un monastère de Poitiers, et quand elle se retire au château de la Guimetièrre ; ensemble elles prennent l'habit des premières Filles de la Croix. Elle est fondatrice en 1817 de la maison d'Issy, en 1834 supérieure provinciale d'Ustaritz ; en 1837, elle est à Valençay, où M. de Talleyrand l'honore de sa confiance ; à la mort de sainte Elisabeth, le 26 août 1838, elle lui succède comme supérieure générale des Filles de la Croix.

Cette femme discrète, réservée, timide et douce, cette religieuse toujours éprise de recueillement et plongée dans la prière et la méditation, montre dans le gouvernement de l'Institut une extraordinaire puissance d'organisation ; sous son impulsion, en moins de vingt ans, le nombre des résidences passe de 117 à 306, et celui des religieuses de 663 à 2 026.

Décédée en 1858.

Saint Michel l'a rencontrée souvent au couvent d'Igon et d'Ustaritz, où elle venait visiter les Filles de la Croix, et aussi à la maison-mère de La Puye, où il se rendit une première fois vers 1844.

<sup>228</sup> Pierre Vignau-Cousteret, ou comme on disait alors M. Vignau, est né à Bedous, (B.-Pyr.) le 30 septembre 1807, ordonné prêtre le 20 décembre 1834, vicaire de Saint-Martin de Salies le 1<sup>er</sup> janvier 1835, desservant de Carresse le 7 avril 1837, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 26 septembre 1844, d'abord missionnaire, en 1851 supérieur de Saint-Louis-de-Gonzague à Pau, conseiller général de la Société en 1877, décédé le 26 juillet 1880.

Il fut l'un des premiers à vouloir se joindre à saint Michel Garicoïts, quand il fut autorisé à fonder son œuvre. C'était en 1836. De Salies, où il était vicaire, il sollicita de son évêque la faveur d'entrer à Bétharram. Mgr d'Arbou lui répondit le 14 juin 1836 :

« J'ai lu avec attention, mon cher Monsieur, l'expression de vos sentiments et de vos désirs dans la lettre que vous venez de m'écrire ; je suis bien loin d'y mettre obstacle et je me ferai un plaisir de les seconder, si telle est la volonté de Dieu, dès que je pourrai vous remplacer dans le poste que vous occupez.

Les circonstances ne le permettent pas actuellement ; consultez en attendant le Seigneur dans une détermination de si haute importance. L'exercice que vous acquerez en continuant à remplir les fonctions qui vous sont confiées, contribuera beaucoup à vous rendre plus capable de celles auxquelles vous croyez que la Providence vous appelle.

Recevez, etc... »

Etienne-Marie-Bruno év.

Après quelques années de missions, M. Vignau reprit le ministère paroissial. Voici comment.

La ville de Pau, qui n'avait pas encore construit les deux vastes églises Saint-Martin et Saint-Jacques, n'avait pas d'édifices religieux suffisants pour les besoins de la population. La chapelle Saint-Louis-de-Gonzague existait déjà ; mais elle était inachevée, et elle appartenait au lycée. Le projet était de la terminer et de l'ériger en succursale. L'Université ne consentit point à l'aliéner. Une autre solution fut trouvée. Le conseil municipal offrit 10 000 francs pour l'achèvement de l'édifice, et le conseil académique consentit à ce qu'en dehors des exercices religieux du lycée, auxquels la chapelle devait demeurer spécialement affectée, le culte public y fût organisé pour les habitants de la ville.

La construction est presque terminée en 1848 ; après le rapport favorable sur l'état du local, Mgr Lacroix autorise, le 14 août, M. Ricau, curé de Saint-Jacques, et M. Merle, aumônier du lycée, à procéder à sa bénédiction solennelle.

Les fidèles veulent un prêtre à leur service, et la municipalité appuie leur requête auprès de l'évêque de Bayonne. Celui-ci, le 12 septembre, consent à faire de Saint-Louis-de-Gonzague une chapelle de secours pour la paroisse Saint-Martin, dont l'un des vicaires assurerait les cérémonies. La mesure ne satisfaisait point entièrement, et la ville réclamait toujours l'érection d'une nouvelle paroisse. Alors, pressé de toutes parts, Mgr Lacroix décida d'y établir un centre religieux sous la direction des Missionnaires de Bétharram ; il donna même le nom de l'un d'eux, M. Vignau.

Le maire de Pau, qui attend cette décision avec impatience, se hâte de la livrer à la presse. C'est dans le *Mémorial des Pyrénées* que saint Michel la découvre un matin. Il a encore le journal en main, quand il aborde M. Vignau :

« Voici une affaire ! dit-il... Il faut aller à Pau...

- Moi, qui ai horreur des villes ?...

- Taisez-vous donc, quand Dieu vous envoie !...

- ...

- J'irai, moi. »

A ce mot, quelles que fussent ses répugnances, M. Vignau capitule : il sait que son supérieur ne parle pas en vain : ce qu'il dit, il est capable de le faire. Or M. Vignau ne veut point encourir le déshonneur d'éloigner de Bétharram le bon M. Garicoïts. Vaincu, il part.

Il ne sait trop où il logera ; il accepte pourtant un peu de linge, quelques meubles, il les entasse sur un char, que les bœufs de la ferme Sainte-Marie traineront lentement jusqu'à Pau.

Car Mgr Lacroix se préoccupera de lui assurer une résidence ; il va l'acquérir « par un pacte, retenu le 9 décembre 1853, par Me Peyrounat, notaire à Pau, enregistré le 10 du même mois, portant vente par la famille Dubarry de Colonié d'une maison, jardin et dépendances, le tout situé à Pau. Prix : 42 000 francs, payé comptant. »

La chapelle Saint-Louis-de-Gonzague a été commencée par les Jésuites. Par lettre du 19 février 1608, Henri IV leur permit d'entrer en Béarn ; mais le Parlement de Pau s'y opposa et expulsa le P. Bordes. Louis XIII, le 22 août 1622, les autorise à fonder un collège à Pau ; ils le construisirent dès 1636 ; il servit de scolasticat pour la province de Bordeaux ; c'est le lycée actuel. Malgré la déclaration des Etats du Béarn, ils furent expulsés le 28 avril 1763.

Ils ne reviendront dans cette ville que 87 ans plus tard, en 1860, voir *Lettre* 288.

<sup>229</sup> Il réclame qu'on lui rende le texte, qu'il enverra à un autre supérieur.

<sup>230</sup> Une exhortation, pour saint Michel Garicoïts, est une instruction écrite sur la vie spirituelle et religieuse. Pour la formation intérieure de ses disciples, il avait coutume de les réunir et de leur adresser la parole dans une conférence hebdomadaire. En outre, comme ils vivaient sous ses yeux, en sa compagnie, il saisissait l'occasion de converser avec eux en des entretiens fréquents. Quand la communauté prit son essor, et compta neuf résidences en France et trois en Amérique, le fondateur n'eut guère de contacts réguliers avec ses religieux, sauf par lettre, et pendant les vacances, à Bétharram. Comment insuffler et maintenir le même esprit, son esprit à lui, dans tous les membres de la famille dispersée ?

- Par les exhortations spirituelles. Saint Michel rédigeait une instruction et en envoyait un exemplaire à chaque supérieur, afin qu'il la lise, s'en inspire et la communique à ses inférieurs. Plusieurs, dont M. Etchécopar ne nous donne qu'un abrégé squelettique dans les *Pensées*, sont parvenues jusqu'à nous.

En cela il observe la règle 18 du *Sommaire* des Constitutions de la Compagnie de Jésus qui prescrit cet exercice sous le nom d'*exhortation domestique*. Saint Ignace leur donne une grande importance ; ses successeurs ont cultivé ce genre, et on possède celles des PP. Lainez, Nadal et Alvarez. D'autres jésuites l'ont pratiqué : saint Robert Bellarmin, qui a écrit les plus belles au XV<sup>e</sup> siècle, Pierre Pennequin en 1656. Jean-Paul Oliva en 1670, Kiselius en 1677, Dirckinck en 1704.

Saint Michel a surtout utilisé celles d'un célèbre prédicateur allemand, Schedelich, ancien recteur de Hilseschein, qui édita en 1711 à Cologne ses *Incitamenta Religiosorum*, celles aussi du Père Judde, instructeur du troisième an à Rouen, maître des novices à Paris, dont les élèves ont publié les notes de 1776 à 1781.

<sup>231</sup> Petitdidier avait publié, en 1755, des *Exercices Spirituels*, que saint Michel donnait à ses religieux pour les retraites.

<sup>232</sup> Ce chapitre traite « De l'exercice de la volonté et de la fin que nous devons nous proposer dans toutes nos actions. »

<sup>233</sup> Claude Aquaviva, *Lettres* 22, 55

<sup>234</sup> Louis Lassus, *Lettre* 153.

<sup>235</sup> Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, maîtresse des novices des Filles de la Croix à La Puye, voir *Lettre* 31.

<sup>236</sup> Sœur Jeanne-Sophie, alors supérieure provinciale de Colomiers, voir *Lettre* 22.

<sup>237</sup> Fradin, supérieur ecclésiastique des Filles de la Croix, voir *Lettre* 116.

<sup>238</sup> La formule *ne rien demander, ne rien refuser* se trouve chez saint Vincent ; mais elle a été popularisée par saint François de Sales : « *J'ai un extrême désir de graver en nos esprits, une maxime qui est d'une utilité nonpareille. Non, mes chères filles, ne demandez rien, et ne refusez rien, recevez ce que l'on vous donnera et ne demandez point ce que l'on ne vous présentera point ou que l'on ne voudra pas donner: en ceste pratique vous trouverez la paix pour vos âmes. Ouy, mes chères Sœurs, tenez vos cœurs en ceste sainte indifférence de recevoir tout ce que l'on vous donnera et de ne point désirer ce que l'on ne vous donnera pas. Je veux dire, en un mot, ne désirez rien, ainsi laissez-vous vous-même, et toutes vos affaires pleinement et parfaitement au soin de la divine Providence; laissez lui faire de vous tout de mesme que les enfants se laissent gouverner à leurs nourrices: qu'elle vous porte sur le bras droict ou sur le gauche, tout ainsi qu'il lui plaira, laissez-lui faire, car un enfant ne s'en formalise point; qu'elle vous couche ou qu'elle vous lève, laissez-lui faire, car c'est une bonne mère, qui sait mieux ce qu'il vous faut que vous-mesme.* Je veux dire, si la divine Providence permet qu'il vous arrive des afflictions ou mortifications, ne les refusez point, ainsi acceptez-les de bon cœur, amoureusement et tranquillement ; que si elle ne vous en envoie point, ou qu'elle ne permette pas qu'il vous en arrive, ne les désirez point ni ne les demandez point. De mesme, s'il vous arrive des consolations, recevez-les avec un esprit de gratitude et de reconnaissance envers la divine volonté que si vous n'en avez point, ne les désirez point ; ains tâchez de tenir votre cœur préparé pour recevoir les divers événements de la divine Providence et d'un mesme cœur autant qu'il se peut. Si on vous donne des obéissances en la Religion qui vous semblent dangereuses, comme sont les supériorités, ne les refusez point ; si l'on ne vous en donne point, ne les désirez point et ainsi de toutes choses : j'entends des choses de la terre, car pour ce qui est des vertus nous les pouvons et devons désirez et demander à Dieu ; l'amour de Dieu les comprend toutes.

Vous ne sçauriez croire, sans en avoir l'expérience, combien ceste pratique apportera de profit en vos âmes ; car au lieu de vous amuser à désirer ces moyens et puis ces autres de vous perfectionner, vous vous appliquerez plus simplement et fidèlement à ceux que vous rencontrerez en votre chemin. (*Vrais Entretiens, cap. VI*)

<sup>239</sup> Cf. : « Oh ! si cette disposition était reine, si ce sentiment était roi, nous serions des pacifiques... » (BOURDENNE, Vie et Lettres, p. 263.)

<sup>240</sup> *Tourmilleuse*, vocabulaire particulier, qui tourne ses regards sur soi, qui n'agit point sans retour, voir *Lettre* 93.

<sup>241</sup> Voir *Lettre* 85.

<sup>242</sup> II, Mach., I, 3 ; voir *Lettre* 39.

<sup>243</sup> Philip., IV, 13.

<sup>244</sup> Allusion à Hortense Peyrounat, fille de notaire à Pau, qui avant sa sœur Marie était entrée chez les Filles de la charité, voir *Lettre* 301.

<sup>245</sup> La communauté des Filles de la Croix avait été appelée en Italie en 1851, à Parme, par Son Altesse Royale Marie-Louise-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme. En 1856, la princesse Borghèse, née Adélaïde de La Rochefoucauld, les introduisit à Rome.